

Les Cahiers des Dix



Les trois abbés Harper

Raymond Douville

Number 13, 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080138ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080138ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Douville, R. (1948). Les trois abbés Harper. *Les Cahiers des Dix*, (13), 139–185.
<https://doi.org/10.7202/1080138ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les trois abbés Harper

Par RAYMOND DOUVILLE.

Une humble église de campagne, celle de Saint-Grégoire-de-Nicolet, conserve dans un même tombeau les dépouilles mortelles de trois frères prêtres : les abbés Charles, Jean et Jacques Harper. A ces fils d'un père écossais et protestant, l'Eglise catholique doit beaucoup, à une époque où le clergé canadien se recrutait avec difficulté dans les trois collèges aménagés à cette fin : celui de Québec, celui de Montréal et celui de Nicolet. Le plus âgé des trois, l'abbé Charles, vécut toute sa carrière sacerdotale au Séminaire de Nicolet, dont il fut le procureur pendant près d'un quart de siècle et que, par des prodiges d'économie et de finance, il réussit à faire prospérer. L'abbé Jean fut pendant neuf ans le compagnon de missions de Mgr Provencher dans l'Ouest canadien. Puis il administra pendant trente-huit ans la paroisse de Saint-Grégoire de Nicolet, bâtissant des écoles, tenant tête aux « Eteignoirs » lors des fameux troubles scolaires de 1850, et trouvant moyen, en marge de ses nombreux travaux paroissiaux, de fonder avec l'abbé Calixte Marquis le remarquable Institut des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Quant au benjamin, l'abbé Jacques, sa carrière de missionnaire, qui s'annonçait brillante, fut brusquement interrompue par sa tragique noyade dans le Saint-Maurice en 1839.

Leur père, Lewis Harper, né en Ecosse vers 1761, fut amené au pays en 1788 par l'honorable Hugh Finlay pour qu'il s'occupât de l'entretien des jardins du gouverneur. Le 24 novembre 1791, il épousait en l'église anglicane de Québec, Charlotte Bleau, fille d'Antoine Bleau et de Marie-Anne Lacasse, baptisée à Saint-Charles le 30 octobre 1768 et inhumée à Saint-Grégoire-de-Nicolet le 15 novembre

1852. Devenue orpheline, Charlotte Bleau avait été adoptée, avant son mariage, par sa grand'mère, puis par une tante, qui résidaient toutes deux à Québec. Bien qu'il ait été impossible de retracer l'acte de confirmation de ce mariage dans les registres catholiques, tous les enfants furent baptisés dans l'église catholique, comme on le verra ci-après. L'acte de mariage au registre de la cathédrale anglicane de Québec se lit comme suit : « Louis Harper, batchelor, by trade Gardiner, of this Parish, and Charlotte Blow, Spinster, of the same Parish, were married in this place by license, this twenty-fourth day of november, in the year one thousand seven hundred and ninety-one, by me, David Francis de Montmollin, Minister. This marriage was solemnized between us. (Signed) Lewis Harper, (mark of) Charlotte Blow. In the presence of (mark of) Thomas L'Anglois, of Quebec, Robt Ritchie, Taylor ».

L'année même de son mariage, en 1791, Lewis Harper louait au Cap-Rouge une terre appartenant aux héritiers McDonald, et où naquirent cinq de ses enfants. En 1801, la terre qui lui donnait sa subsistance ayant été vendue à Andrew Cameron, quartier-maître du « Royal Canadian Volunteers », Harper dut revenir à Québec⁽¹⁾, et il habita successivement Sainte-Foye, Charlesbourg et Québec (rue Buade et rue d'Auteuil).

Lewis Harper mourut à Québec le 30 mars 1831, et sur son lit de mort il abjura le protestantisme, grâce aux exhortations de l'abbé MacMahon, qui avait été chargé par l'évêque de Québec de l'éclairer sur les mystères de la foi catholique que professaient ses fils et à laquelle, même lorsque les abbés Charles et Jean furent ordonnés prêtres, il resta indifférent. Il semble même que sa conversion définitive, sur son lit de mort, ne se fit pas sans difficultés. Le 23 mars 1831, Mgr Signay écrivait à l'abbé Charles Harper au Séminaire de Nicolet : « Je terminerai la présente en vous informant que votre père est en bon chemin. Il a été plus mal depuis deux jours, ce qui a fait redou-

(1) *B.R.H.*, Vol. XLIII, p. 96.

bler le zèle de l'abbé MacMahon qui l'a suivi continuellement. Il s'est entièrement décidé ce matin à suivre la voie à laquelle il n'avait point de répugnance, et M. MacMahon a eu la satisfaction de lui administrer l'Extrême Onction. Mgr de Juliopolis l'a vu hier et cette visite lui a fait une visite (sic) affreuse . . . » ⁽²⁾. C'est également Mgr Signay qui annonça à l'abbé Charles la nouvelle de la mort de son père, le 31 mars : « D'après ce que je vous avais écrit au sujet de votre père, vous aviez lieu de présumer que sa carrière mortelle touchait prochainement à son terme. La présente vous informe que cet événement toujours sensible à un coeur vraiment filial a eu lieu hier soir à 9 heures. Je m'étais fait un devoir de l'aller voir mardi à 8 heures et il paraissait mieux alors. Mais des spasmes réitérés laissaient une vive appréhension de ce qui est arrivé. Votre chère maman est dédommagée avec toute sa famille de l'amertume d'une séparation si sensible et si frappante par les sentiments de religion qu'il a fait paraître et sa détermination bien décidée de recevoir tous les secours de la religion » ⁽³⁾.

L'acte d'abjuration de Lewis Harper fut consigné au registre le lendemain de sa mort : « Le trente et un mars mil huit cent trente et un, nous prêtre, vicaire de Québec soussigné autorisé par Monseigneur Joseph Signay, évêque de Fussala et coadjuteur de Québec, avons reçu la profession de foi du sieur Louis Harper, époux de Charlotte Bleau, âgé de soixante et dix ans ; et après qu'il eut fait serment de vivre et de mourir dans la foi de l'Eglise catholique Apostolique et Romaine, nous l'avons absous des censures qu'il avait encourues par la profession de l'Hérésie, en présence de Maître James Harper, des demoiselles May King et Julie Turcotte et de plusieurs autres person-

(2) *Archives du Séminaire de Nicolet*, Dossier des lettres manuscrites de Mgr Signay à l'abbé Charles Harper. Mgr Provencher était allé rendre visite à Lewis Harper pour lui parler de son fils Jean, qu'il n'avait pas vu depuis neuf ans et qui était missionnaire dans l'Ouest canadien. L'abbé Jean ne devait revenir à Québec que le 15 novembre suivant.

(3) Ibid.

nes, parents et amis qui ont assisté à l'abjuration ». P. MacMahon, prêtre.

Voici la liste des enfants issus du mariage de Lewis Harper et de Charlotte Bleau : ⁽⁴⁾

- 1—*Louis Guillaume* (Lewis William), né le 9 février, baptisé le 10 février 1793 à Notre-Dame de Québec. Il épousa Mary Williams et mourut à Tignish, Ile-du-Prince-Edouard, en 1868. Il est l'arrière grand-père de S. E. Mgr Nelligan.
- 2—*Charlotte*, baptisée en 1794 et morte enfant.
- 3—*Suzanne*, baptisée à Sainte-Foye le 14 juin 1796. Mariée à Saint-Grégoire-de-Nicolet le 18 janvier 1837 à Norbert Béliveau, fils de David Béliveau et de Marguerite Bourg. Inhumée à Saint-Grégoire le 30 octobre 1880. Pas d'enfant.
- 4—*Joseph*, baptisé à Sainte-Foye le 19 avril 1798, marié à Beauport le 7 novembre 1820 à Cécile O'Neil. Il alla s'établir à Chicoutimi où il mourut le 30 août 1873. Nombreuse descendance.
- 5—*Charles*, baptisé à Sainte-Foye le 8 janvier 1800. Prêtre.
- 6—*Jean*, baptisé à Québec le 18 septembre 1801. Prêtre.
- 7—*Marie-Charlotte*, baptisée à Québec le 4 juillet 1803. Elle mourut célibataire et fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Grégoire-de-Nicolet le 26 mars 1846.
- 8—*Georges*, baptisé à Québec le 24 novembre 1805. Marié à Marie-Anne Piché, fille de Jean Piché et de Joseph Petit. Inhumé à Saint-Grégoire le 2 juin 1864. Il est le grand-père maternel du juge Adjudant Rivard et des abbés Arthur et Wilfrid Bergeron, du diocèse de Nicolet. Un des fils de Georges Harper, Louis-Georges, né à Cap-Santé le 28 février 1830, fut avocat et fut élu député de Gaspé à la Chambre des Communes le 11 mars 1874. Son élection

(4) Cette liste nous a été gracieusement fournie par M. l'abbé Wilfrid Bergeron, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet et descendant de Lewis Harper.

fut contestée par son adversaire et déclarée nulle. Il reprit l'exercice de sa profession et mourut à Percé le 16 avril 1884.

9—*Jacques*, baptisé à Québec le 19 décembre 1807. Prêtre.

CHARLES HARPER (1800-1855)

Né à Québec en 1800, comme nous venons de l'indiquer, il commença ses études dans sa ville natale et, en 1815, il remportait les premiers prix de latin, de grammaire anglaise, de français, de tenue des livres, d'algèbre et de géographie, à l'Académie du Révérend Wilkie⁽⁵⁾. De 1818 à 1822, on le trouve maître d'école à Cap-Santé⁽⁶⁾. En 1822, ayant décidé de terminer ses études classiques, il quitte son emploi de maître d'école et entre au Séminaire de Nicolet. Après deux ans d'études, il endossa l'habit ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 7 septembre 1828 dans l'église de Nicolet. Il fut professeur de Méthode en 1824-25, d'Eléments français en 1825-26, de Troisième en 1826-27, de Belles-Lettres en 1827-28, économiste et professeur de philosophie en 1828-29, puis enfin économiste et procureur de 1829 à 1853, alors qu'il fut nommé supérieur du Séminaire, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, deux ans plus tard.

Il s'en fallut de peu en 1831, alors que M. Harper venait à peine de prendre en mains l'administration économique du Séminaire de Nicolet, que celui-ci perdit celui qui allait être son pilier financier pendant vingt-cinq ans. Car Mgr Provencher, des missions lointaines de Saint-Boniface, réclamait de l'aide et avait jeté les yeux sur l'abbé Charles Harper pour succéder à son frère Jean, ou du moins pour le seconder. Le 23 juillet 1831, Mgr Provencher écrivait à Mgr Panet : « Voilà ce dont je suis convenu avec M. Harper (Jean), ayant appris que son frère Charles, de Nicolet, n'aurait pas d'objection à se consacrer pour la vie à la mission de la Rivière-Rouge afin d'y travailler

(5) *La Gazette de Québec*, 24 août 1815.

(6) *B.R.H.*, 1937, p. 683.

à instruire la jeunesse, chose à laquelle il est très propre. Il m'a proposé de faire monter son frère l'année prochaine pour être à la tête de nos écoles et de ne remonter lui-même que dans deux ou trois ans avec une de ses soeurs pour aller s'établir avec elle à la Prairie du Cheval Blanc pour desservir ce poste, y tenir une école pour les garçons en même temps que sa soeur en tiendrait une pour les filles⁽⁷⁾ ». Et plus loin, Mgr Provencher ajoute : « Je pense que Votre Grandeur rendra un grand service à la religion dans cette partie éloignée de son diocèse, en sacrifiant M. Charles Harper pour venir instruire ici. Il pourrait former des sujets pour instruire la génération qui commence et dresser pour le clergé des enfants d'espérance que l'on découvre parmi la foule, dans les écoles quand elles sont bien tenues. Il faut absolument viser à former des prêtres ici. Je sais que M. Charles Harper serait venu dès cette année volontiers . . . » Le 26 septembre Monseigneur Provencher revenait à la charge auprès de Monseigneur Pagnet : « J'ai demandé M. Charles Harper à Votre Grandeur pour monter ce printemps. Je désire beaucoup qu'il y consente ainsi que vous, malgré son infirmité⁽⁸⁾. Il pourra rendre de grands services ici en instruisant. Son frère, qui est parti d'ici, m'a dit avant son départ qu'il était prêt à monter le printemps prochain si son frère Charles ne pouvait ou ne voulait pas venir ; mais j'aimerais mieux voir arriver M. Charles que M. Jean. Nous ne nous arrangions pas toujours ensemble et nos caractères ne sympathisent pas. Je pourrai juger d'après ce qu'il m'écrira l'an prochain et si je me déciderai à le redemander. Il a dit à M. Boucher que son intention était de ne pas revenir, lui donnant à entendre qu'il serait plus disposé à détourner son

(7) *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, 1913, p. 132.

(8) L'abbé Charles Harper avait un pied bot, ce qui l'obligeait à marcher continuellement avec une canne. Le 28 août 1849, Mgr Provencher donnait à Mgr Turgeon des nouvelles de l'abbé Lafèche qui s'était blessé à un pied et écrivait : « M. Lafèche est arrivé bien portant mais cependant boitant du pied gauche. Il ne peut pas appuyer le talon à terre. Il n'a pas de plaie et ne souffre pas non plus mais il s'appuie sur le bout du pied et se sert d'une petite canne pour se moins fatiguer, quoiqu'il puisse s'en passer. Il marche par conséquent à peu près comme M. Chs Harper ».

frère qu'à l'encourager à venir. C'est tout le contraire de ce qu'il m'a dit plusieurs fois. Auquel des deux a-t-il dit sa vraie intention ? C'est ce que l'avenir prouvera et ce que vous pourrez connaître avant moi » ⁽⁹⁾.

L'avenir prouva que c'est à son compagnon M. Boucher plutôt qu'à son évêque que l'abbé Jean fit connaître sa véritable intention. M. Charles Harper n'alla pas dans l'Ouest et l'abbé Jean n'y retourna pas, ayant accepté dès son retour la cure de Saint-Grégoire-de-Nicolet. Plus tard, en 1836, Mgr Provencher fit un nouvel effort pour obtenir cette fois l'aide de l'abbé Jacques Harper. Il écrivit d'Yamachiche le 2 décembre à Monseigneur Signay : « Je crois avoir déjà écrit à votre grandeur que M. James Harper m'avait dit qu'il irait à la Rivière-Rouge si on le jugeait capable. Il aurait l'avantage de parler anglais et de ne pas laisser des parents sans secours » ⁽¹⁰⁾. L'abbé Jacques fut-il lui aussi influencé par l'abbé Jean ? On peut le supposer. Au lieu de répondre à l'appel de Mgr Provencher, Jacques fut chargé des missions du Haut-Saint-Maurice, et s'en allait ainsi à son tragique destin.

N'eût été ce manque de sympathie et de compréhension réciproque entre Mgr Provencher et l'abbé Jean Harper, il est probable que l'évêque de Juliopolis aurait eu pour le seconder dans son immense travail d'évangélisation les trois frères Harper, et la carrière de ces derniers eût été bien différente. Mais assez de suppositions. Un fait est certain : M. Charles Harper resta au Séminaire de Nicolet, et s'attacha à l'écrasante besogne dont il allait faire l'oeuvre de sa vie.

Vers 1830, le Bas-Canada comptait trois collèges classiques : Québec, Montréal et Nicolet. Ce dernier avait débuté en 1801 par une petite école élémentaire gratuite, entretenue grâce à un legs de Messire Louis-Marie Brassard, qui avait été curé de Nicolet pendant cinquante ans. A cette humble école on devait enseigner les éléments des lettres aux enfants nicolétains. Deux ans plus tard, en 1803, à la demande,

(9) *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, 1913, p. 132.

(10) *Ibid*, p. 158.

dit-on, du curé de l'époque, M. Durocher, le coadjuteur de l'évêque de Québec, Mgr Plessis, promit d'intéresser Mgr Denault au projet d'y enseigner les rudiments des langues anciennes. Dès janvier 1804, M. Roupe, sous-diacre de Montréal, était envoyé à Nicolet comme professeur de latin et directeur des élèves. C'était le début du collège classique de Nicolet.

Dès sa nomination comme évêque de Québec en 1806, Mgr Plessis s'intéressa tout particulièrement à son petit collège de latin et fit dresser des plans pour son agrandissement, car les élèves affluaient. Au début de l'année scolaire 1807-08, comme pour bien marquer que son collège venait de franchir une première étape, Mgr Plessis voulut qu'un des prédicateurs les plus renommés de l'époque, l'abbé de Calonne, aille prêcher la retraite des élèves. M. de Calonne continua sans interruption jusqu'en 1822, année de sa mort. En 1808, les deux premiers élèves qui s'étaient inscrits aux classes de latin en 1803 terminaient leurs études. Ils se destinèrent à la prêtrise et tous deux devinrent évêques. Ils s'appelaient Joseph-Norbert Provencher et Thomas Cooke.

En 1811, le nouveau collège comptait plus de cent élèves réguliers, dont soixante et douze pensionnaires. Donc, un nouvel agrandissement s'imposait. L'évêque l'entreprit et le mena à bonne fin. D'autres élèves, qui devaient eux aussi devenir évêques, s'inscrivirent. Ils s'appelaient Jean-Charles Prince et Charles-François Baillargeon. Deux futurs évêques également étaient professeurs : Ignace Bourget et Rémi Gaulin.

Lorsqu'il mourut, en 1825, l'illustre évêque de Québec pouvait être fier de l'oeuvre au succès de laquelle il avait consacré les plus fructueuses années de son épiscopat. Dès avant sa mort, il s'était rendu compte que la construction d'un nouveau collège était nécessaire, et avait sollicité à cet effet l'aide financier des membres de son clergé. Il mourut avant d'avoir pu réaliser ce nouveau projet, et ce fut la tâche de ses successeurs de le mener à bien.

Il fallait en premier lieu nommer sur place un homme compé-

tent dans les problèmes financiers et qui possédait en même temps une foi tenace dans l'avenir de l'enseignement classique, de l'héroïsme et un talent exceptionnel. On jeta les yeux sur l'abbé Charles Harper. Il avait, croyait-on, et avec raison, toutes ces qualités. Et de plus, il était écossais.

Écossais, l'abbé Charles le demeura toute sa vie, et il aimait à s'en vanter. Il pouvait, comme son frère Jean, terminer ses lettres ainsi : « Yours most sincerely, J. Harper, fier comme un écossais ». Toute l'histoire de sa vie comme procureur porte la trace de la tradition d'économie propre à sa race. Il éprouvait dans la constante pratique de l'économie à laquelle l'obligeait son rôle de procureur une satisfaction profonde, qui le consola toujours de l'antipathie et de l'incompréhension dont on l'entoura tout au long de sa carrière. Une autre consolation fut l'affection que lui marqua toujours Mgr Signay. « Il sut gagner la confiance de Monseigneur Signay par son esprit d'ordre, un véritable talent économique et le bon goût qu'il montra en général dans l'exercice des travaux de l'intérieur de la maison et d'embellissement à l'extérieur. Cette confiance entière de l'évêque, il la conserva toujours ; il fut son homme d'affaires et de confiance, dans tout ce qui concernait l'administration du Séminaire, au temporel et parfois même au spirituel. Aussi, longue et fréquente était la correspondance qui s'établit de bonne heure entre le prélat et l'économe, qui devint bientôt le procureur attitré de la corporation, exerçant par la suite une grande influence sur toute la conduite des affaires de la maison »⁽¹¹⁾

Cette habitude si fortement innée de l'économie attira à l'abbé Harper de nombreux ennuis. Car l'économie, surtout l'économie arbitraire, se pratique toujours au détriment de quelqu'un. En 1846, il avait signalé à Monseigneur Signay que la situation financière du Séminaire était encourageante, et en avait reçu l'éloge suivant : « Je me

(11) Abbé J.-A.-I. Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, Vol. I, p. 183.

réjouis de l'état prospère du Séminaire quant aux fonds, comme vous m'en informez. Grâce aux soins du procureur actuel qui, par les soins, la vigilance et l'intérêt particulier qu'il met dans sa grande et tracassante administration, sait faire venir si efficacement l'eau à son moulin » ⁽¹²⁾. Mais ce que l'abbé Harper n'avait pas dit, c'est que cette situation relativement bonne avait été rendue possible grâce à des prodiges d'économie que les élèves de l'époque, et même des professeurs, ne se montraient pas prêts à approuver, « surtout par rapport à la table et au chauffage ». L'appétit des jeunes élèves se serait contenté d'aliments de moindre qualité, pourvu qu'il y en eut en abondance. Aux jours de congé surtout, après de longues heures passées au grand air, le mécontentement se faisait sentir plus fortement en face de la rareté des mets. Le printemps et l'automne voyaient naître un autre sujet de plainte : l'absence de chauffage. Les fournaises, de par la volonté du procureur, ne s'allumaient pas après le 1er mai ni avant le 1er novembre, quels que fussent les caprices de la température.

Les protestations devinrent si nombreuses et pressantes que la corporation du Séminaire fut obligée de prendre une décision radicale. Le 10 septembre 1845, après en avoir délicatement informé l'intéressé, elle « déchargea Monsieur le Procureur de l'administration économique de la Maison ». Pour remplacer M. Harper, elle nomma l'abbé Thomas Caron, qui devait devenir une des gloires du Séminaire et qui à cette époque était un jeune prêtre de vingt-six ans, assistant de l'abbé J.-B.-A. Ferland comme directeur des élèves.

En réalité, la tâche qu'on avait confiée à l'abbé Caron se résu-
mait à la surveillance économique du réfectoire. Le 23 septembre, le
nouvel ordonnateur des menus écrivait à Mgr : « J'ai tout lieu de
croire que tout ira bien désormais. Les élèves sont contents de la
nourriture, et déjà le bruit s'en répand . . . » De son côté, l'abbé

(12) *Archives du Séminaire de Nicolet*, Collection des lettres de Mgr Signay, 1846.

Harper défendait ses positions, et écrivait à l'évêque : « L'affluence des pensionnaires à Nicolet, plus grande cette année que jamais, commence à me rassurer et me fait croire que les rapports désavantageux mis en circulation au sujet de la nourriture n'ont pas produit leur effet . . . Comme on dit en anglais : *It is an ill wind that blows nobody good*. Ainsi de tous ces murmures ».

Le procureur n'était pas seulement économiste, il était philosophe. Un peu de patience, et on lui donnera raison. Dans son opinion, les professeurs et surtout les soutiens du collège ne devaient pas être les seuls à s'imposer des sacrifices. Les élèves devaient y participer. Ce n'était pas son rôle de leur enseigner cette vérité élémentaire, et il croyait que les événements se chargeraient bientôt eux-mêmes de démontrer à ses confrères qu'un sou épargné était une pierre de plus ajoutée à l'édifice. Lui-même d'ailleurs donnait l'exemple non seulement de l'économie, mais de l'épargne. Au printemps de 1836, en dépit de la modicité de ses revenus, il avait trouvé moyen de faire un don de deux cents louis au Séminaire, lors d'une collecte de huit cents louis lancée par Mgr Signay pour l'achat d'instruments de physique et de livres. Cette générosité toucha fort l'évêque de Québec qui connut ainsi de façon tangible l'attachement de l'abbé Harper à son Séminaire. Pendant les vacances de cette année 1836, l'abbé Harper, fatigué sans doute des critiques dont il était l'objet, demanda qu'on lui trouvât un remplaçant comme procureur, et qu'on lui confiât l'enseignement de la théologie et de la langue anglaise. Les autorités pensèrent un moment à le remplacer par l'abbé Moïse Brassard, curé de Sainte-Elizabeth. Ce projet toutefois n'eut pas de suite, et à la rentrée des classes, M. Harper avait toujours charge de la procure.

De 1847 à 1850, le Séminaire passa par une crise financière particulièrement aigüe, causée en partie par la pénurie d'élèves. Quelques esprits superficiels rendaient l'abbé Harper responsable de cet état de choses par suite de sa parcimonie exagérée. Mais M. Harper savait que la crise avait des causes plus sérieuses. D'abord l'état général des affaires du pays avait fléchi, et surtout le Séminaire manquait

d'organisation autonome. Dès 1842, M. Harper avait prévu cette crise prochaine, lorsqu'il écrivait à Mgr Signay : « Véritablement, la constitution de la corporation sous le rapport de ses membres épars est un obstacle sérieux à la prospérité de ce précieux établissement ». En 1847, lorsqu'il sentit la crise imminente, M. Harper fit entendre un véritable cri de détresse : « Ce sera avec une satisfaction bien vive que nous verrons arriver Votre Grandeur à Nicolet, quand elle jugera à propos de visiter cet établissement. Jamais peut-être il ne s'est vu dans un état si critique, menacé de ruine de tous les côtés, et de celui des finances et de celui de la confiance publique. Il invoque à grands cris les secours prompts et efficaces que le prochain bureau dans sa sagesse devra lui procurer ».

Toutes les lettres adressées à cette époque par M. Harper à Mgr Signay insistent sur la nécessité de la réorganisation du personnel du Séminaire et de l'équilibre qu'il faudrait apporter entre les dépenses et les recettes. Le procureur avait en même temps à lutter contre une innovation que deux de ses confrères, les abbés Ferland et Caron, voulaient introduire dans la maison : permettre aux élèves qui le désirent de prendre leurs repas hors du Séminaire. Pendant quelques années, le point de vue de M. Harper prévalut. Mais les deux autres continuaient de prêcher en faveur de leur idée, et M. Harper résolut soudain d'y mettre un terme, car cette politique, si elle était mise en application, risquait d'ébranler davantage encore la structure financière de l'institution.

C'était à la demande expresse de l'abbé Harper que Mgr Signay avait, en 1840, convaincu M. Ferland d'accepter la charge de préfet des études à Nicolet. Le 18 août 1841, l'abbé Ferland écrivait, en anglais, à M. Harper, pour lui dire son empressement et son enthousiasme d'aller travailler à une cause commune : « My dear friend, I am yours and will be with you as soon as possible. When together we will devise the best plans for our future conduct. I am ready to be a Jack

of all Trades . . . » ⁽¹³⁾ Les deux prêtres étaient de bons amis, mais M. Harper soutenait que les opinions économiques de M. Ferland ne valaient pas son savoir et ses conceptions pédagogiques. Aussi, quand en 1848, il fut question de M. Ferland comme supérieur du Séminaire, l'abbé Harper chercha par tous les moyens à faire nommer à sa place l'abbé Dumoulin, curé d'Yamachiche, qui avait été missionnaire avec son frère Jean dans l'Ouest, et avec son frère Jacques dans les missions du Saint-Maurice. Il faut croire que les arguments de M. Harper eurent du poids, car l'évêque prit la peine d'aller lui-même solliciter le curé d'Yamachiche d'accepter le poste qu'on lui offrait. Après de longs pourparlers avec diverses personnes intéressées au projet, dont le grand vicaire M. Cooke, l'abbé Dumoulin fit réponse qu'il « consentirait volontiers à ce sacrifice pénible, si les Messieurs qui composent actuellement la maison le voyaient avec plaisir parmi eux et s'il croyait que ce fut la volonté de Dieu ». De son côté, M. Harper écrivait à l'évêque qu'il espérait voir arriver bientôt le jour où M. Dumoulin « aura fait son sacrifice ». En mai 1848, une cérémonie religieuse réunissait à Saint-Grégoire dix-huit prêtres au nombre desquels se trouvait M. Dumoulin. M. Harper le talonna sans cesse, plaida sa cause avec l'éloquence et l'acharnement qu'on peut deviner, mais ne put obtenir du curé d'Yamachiche de décision définitive.

C'est que la nouvelle de la supplantation de M. Ferland par M. Dumoulin avait eu le temps de se répandre parmi le public et le clergé, et M. Dumoulin commençait à prendre connaissance des réactions de ces deux groupes. De plus, les paroissiens d'Yamachiche, qui avaient eu vent de l'affaire, avaient adressé à Monseigneur Signay une requête suppliant ce dernier de ne pas leur enlever leur dévoué pasteur. « Les prêtres du Séminaire, écrit l'historien de l'institution, ⁽¹⁴⁾ à part M. Harper, n'apprirent la nouvelle, comme les autres, que par

(13) *Archives du Séminaire de Nicolet*, dossier des lettres diverses à l'abbé Charles Harper.

(14) *Op. cit.*, Vol. I, p. 349.

la voix de la renommée. Ils en furent surpris et affligés, après les ouvertures qui leur avaient été faites par l'archevêque lui-même. Le plan adopté à l'assemblée de la corporation du 27 mai avait leur entier assentiment; mais il n'en était pas de même du second projet, à cause de l'introduction, avec titre de supérieur, de M. Dumoulin, qui leur paraissait être choisi et placé à Nicolet pour y exercer une tutelle à l'égard des personnes et des choses, et comme un surveillant chargé de faire rapport sur le fonctionnement de la nouvelle organisation . . . Le temps ne fut pas long avant que le curé d'Yamachiche soupçonnât d'abord, puis apprit d'une manière à n'en pas douter, qu'il n'était désiré à Nicolet que par un seul des directeurs de la maison; on ne manqua pas non plus de lui faire remarquer que si l'archevêque insistait à le placer à la tête du Séminaire, ce n'était que sur les instances de M. Harper. Il était évident que, sous de tels auspices, M. Dumoulin n'abandonnerait pas sa belle paroisse pour aller se jeter dans un milieu, sinon hostile, du moins méfiant et par suite peu sympathique ».

M. Harper dut abandonner son projet, car M. Dumoulin, comme on s'en doute, refusa. Mais le procureur fit retarder le plus possible la nomination de M. Ferland, et il s'ensuivit une volumineuse correspondance entre Mgr Signay et les autorités du Séminaire. Enfin, la rancune de l'ardent écossais s'émoûssa et le 7 septembre 1848 il acceptait le nouveau conseil d'administration dont d'ailleurs il faisait partie lui-même, toujours comme procureur, et qui comptait également : Jean-Baptiste-Antoine Ferland, supérieur et préfet des études, Charles Dion, directeur des élèves, Charles-Olivier Caron, professeur de rhétorique, Thomas Caron, directeur des ecclésiastiques et François-L. Désaulniers, professeur de philosophie⁽¹⁵⁾.

L'abbé Harper accepta avec philosophie la composition du nouveau conseil, car en somme il avait gagné le point le plus important,

(15) M. François-L. Désaulniers fut professeur au Séminaire de 1829 à 1862, soit pendant trente-trois ans. dont vingt ans comme professeur de philosophie, et resta toute sa vie sous-diacre, se considérant indigne de recevoir les saints ordres, malgré les sollicitations répétées des évêques et de ses supérieurs. Il mourut le 3 mars 1865.

à savoir que le Séminaire serait régi par une corporation autonome. Mais il était bien difficile d'éviter qu'une certaine gêne continuât à se manifester dans ses relations avec le nouveau supérieur. Cette gêne, des circonstances incontrôlables contribuèrent à la maintenir, sinon à l'aggraver, et amenèrent à la fin le départ de M. Ferland.

En 1848-49, le nombre des élèves pensionnaires ne fut que de 90, et il tomba à 75 l'année suivante. Les arrérages dans le paiement des pensions des élèves porta la dette du Séminaire à près de 500 louis en 1850. Le procureur avait tout lieu de s'alarmer, mais, cette fois-ci, ce fut M. Ferland qui crut que la situation était sans issue. Il avait même un moment prêté une oreille favorable au projet de ceux qui étaient prêts à accepter l'offre de 25,000 livres du gouvernement qui désirait convertir le Séminaire en pénitencier. M. Harper s'éleva avec énergie contre ce projet, dans une lettre à Mgr Signay le 11 février 1850. Il disait entre autres choses : « Ce projet, ne serait-ce pas l'origine et la cause de l'espèce d'indifférence que Votre Grandeur a remarquée dans certains endroits pour la prospérité du Séminaire de Nicolet ? Quoiqu'il en soit, l'établissement souffre de cet état de choses et ceux qui désirent ainsi le voir transporté aux Trois-Rivières ne seront évidemment pas les plus zélés soit à chercher, soit à fournir les moyens de le faire triompher de ses difficultés actuelles qui, après tout, ne sont que partielles, temporaires et nullement insurmontables. Au reste, le bureau des membres résidant dans le district qui doit se tenir bientôt, m'a-t-on dit, pour peu qu'il veuille s'en donner la peine, ne manquera pas de découvrir les véritables causes de la diminution graduelle dans le nombre des pensionnaires, et ces causes une fois bien constatées, on pourra procéder sûrement à l'application du remède . . . »

Cette lettre, qui visait particulièrement le grand-vicaire Cooke, mettait également en relief, bien qu'en termes voilés, le manque de fermeté de M. Ferland comme supérieur du Séminaire. Ce dernier d'ailleurs admettait bien franchement, dans une lettre à Mgr Signay, en mai 1850, que ses efforts à la direction de la maison n'avaient pas

donné de résultats : « Par les comptes que M. Harper doit présenter à la corporation, écrivait-il, Votre Grandeur verra que les affaires de la maison sont un peu embarrassées. Et malheureusement les circonstances sont telles qu'elles ne peuvent guère s'améliorer sans changement. Si l'on veut continuer, l'on sera obligé de resserrer le cadre du personnel jusqu'à ce que l'institution ait acquis des ressources plus grandes que celles qu'elle possède actuellement. Aussi, dans la vue de cette diminution du personnel, je me suis mis à la disposition de Monseigneur l'administrateur pour quelque emploi dans le ministère. Voilà neuf ans que je travaille ici, mes efforts n'ont pas été heureux. Un changement ne pourra qu'être utile à la maison . . . »

L'offre de résignation de M. Ferland fut acceptée. A l'automne de 1850, il entra à l'archevêché de Québec, et peu après il fut nommé professeur d'histoire à l'Université Laval, où ses cours d'histoire du Canada le placèrent immédiatement au premier rang de nos historiens.

On se rendit compte, et M. Harper tout le premier, qu'on avait confié à M. Ferland à Nicolet une charge qui ne lui convenait d'aucune façon. Professeur consciencieux, studieux, aimé de ses élèves, il a donné au programme d'études du Séminaire une impulsion considérable. Mais les problèmes financiers le dépassaient, et sans doute faut-il admirer la perspicacité de M. Harper qui mena la lutte froidement, avec une si sagace ténacité, pour que le Séminaire de Nicolet sorte du marasme, qui n'était que passager, mais que M. Harper seul savait être tel.

Il est bon d'ajouter que M. Ferland, après son départ, continua d'avoir pour le Séminaire de Nicolet une prédilection marquée.

Immédiatement après le départ de l'abbé Ferland, M. Harper reçut pour son cher collègue des dons qu'il qualifia de providentiels. Le curé de Repentigny, M. François-Louis Parent, qui venait de mourir, laissait au Séminaire de Nicolet un legs de 3,300 louis. Puis peu après, le Séminaire reçut \$2,500. de l'abbé Urbain Orfroy et \$1,000 de l'abbé René-Pierre Joyer.

Ces legs permirent au Séminaire d'envisager l'avenir avec confiance. De plus, le nombre des élèves augmentait considérablement, et dès 1855, on en compta plus de 300.

En 1853, les autorités du collège voulurent reconnaître de façon tangible que l'excellente situation financière était due en grande partie à M. Harper, et on le pria d'accepter le poste de supérieur. En 1854, on lui témoigna, par une fête spéciale, la reconnaissance du personnel et des élèves, et ce fut l'origine de la « Fête du Supérieur », célébrée depuis chaque année au Séminaire, et qui est devenue une vénérable tradition. Une adresse fut lue à M. Harper, en langue anglaise, pour lui rappeler ses origines, et il fut, rapporte-t-on, très touché de ce témoignage.

Puisque la prospérité revenait et qu'on pouvait enfin envisager l'avenir avec un optimisme qu'on n'avait pas encore connu, on n'hésitait pas à donner à M. Harper le crédit d'avoir, seul la plupart du temps, tenu le coup, et on lui rendait hommage de n'avoir jamais désespéré. Il avait été pendant plus de vingt ans le pilier de cette maison d'enseignement. De même qu'au cours des années d'épreuve on avait parfois été injuste envers lui, on l'était maintenant envers d'autres personnes qui, eux aussi, s'étaient imposés de lourds sacrifices pour consolider l'oeuvre, en particulier Mgr Plessis et Mgr Signay. Qu'importe ! M. Harper était de la maison, ses conseils étaient encore précieux et on ne manquait jamais de le consulter dans les moments critiques, car même s'il était le supérieur, c'était encore au procureur qu'on s'adressait. Peut-être aussi les plus perspicaces prévoyaient-ils que dans cette maison que M. Harper avait réussi plusieurs fois à sauver de la ruine, avaient étudié des jeunes gens qui allaient bientôt jouer un rôle de premier plan dans la vie canadienne et qui allaient devenir Mgr Laflèche, l'abbé Léon Provencher, naturaliste, Antoine Gérin-Lajoie, le juge Dorion, le sénateur J.-O. Bureau, le juge J.-T.-T. Loranger, l'hon. Jean-Charles Chapais, l'hon. T. Fournier, juge de la Cour Suprême, le juge Mondelet, Raphaël Bellemare, et aussi Charles Chiniqy sur lequel, à cette époque, on fondait de belles espérances.

D'autres allaient bientôt également faire leur marque dans le clergé et les professions libérales, et de ces succès, M. Harper, qui avait connu les années d'épreuves, avait sa part, sa large part.

C'est pour toutes ces raisons que sa mort subite, le samedi saint 7 avril 1855 eut l'effet d'une catastrophe. « Sa mort arriva, écrit Mgr Douville, pendant la récréation du midi, au milieu des chants joyeux et de la musique qu'on préparait pour la grande fête du lendemain. Ces exercices avaient lieu, cette année-là, dans le salon même du supérieur, suivant le désir qu'il en avait exprimé, parce qu'il aimait à les entendre de sa chambre à coucher voisine, où il était retenu par une indisposition que tous croyaient, comme lui-même, sans importance . . . M. Harper aimait la musique et était musicien lui-même. Il avait une très belle voix et c'était toujours avec plaisir qu'on lui entendait chanter la messe. Jamais, croyons-nous, une aussi jolie voix de prêtre, et pour la force et pour la douceur, ne s'est fait entendre dans la chapelle du Séminaire ».⁽¹⁶⁾

Le service funèbre de l'abbé Harper fut chanté, le lundi de Pâques, dans la chapelle du Séminaire, et sa dépouille fut transportée à Saint-Grégoire, où il fut inhumé, suivant son désir, au côté de son frère, l'abbé Jacques, et où l'abbé Jean ira le rejoindre à son tour en 1869.

L'abbé Harper avait rédigé un testament olographe dix ans avant sa mort, le 8 avril 1845. Comme exécuteurs testamentaires, il nommait précisément ceux contre qui il avait à cette époque à lutter au sein de la corporation pour faire admettre ses vues : l'abbé Ferland, l'abbé Thomas Caron et l'abbé Charles-Olivier Caron. Sans doute voulait-il par là montrer que malgré leurs divergences d'opinion, il appréciait l'intégrité et la sincérité de ses collègues. Au cas où sa succession dépasserait 500 livres, l'abbé Harper témoignait du désir qu'une somme de trente louis soit donnée à sa soeur Suzanne, épouse de Norbert Béliveau de Saint-Grégoire; vingt-cinq louis à sa soeur Char-

(16) *Histoire du Collège de Nicolet*, Vol. I, p. 406.

lotte, demeurant au presbytère de Saint-Grégoire; quinze louis à chacun de ses frères William, Joseph et Georges; des meubles, tableaux, livres et autres objets à son frère l'abbé Jean; enfin, il donnait ses « hardes, linges de corps, chaussures, mouchoirs, à ceux des ecclésiastiques pauvres du Séminaire qui voudraient s'accommoder de ce qu'il pourrait y avoir de bon dans ces objets. Le second choix pourra être offert aux gens de la cuisine, et le reste aux pauvres du village, en ajoutant pour ceux-ci une somme de vingt-cinq piastres . . . » Tous ses autres biens : son argent, ses meubles et une terre qui lui appartenait le long de la rivière Nicolet, étaient donnés à la maison d'enseignement à laquelle il avait consacré sa vie.

Son portrait figure encore aujourd'hui en place d'honneur, au-dessus de la porte d'entrée de la procure du Séminaire.

JEAN HARPER (1801-1869)

Mgr Provencher, dans sa correspondance, laisse entendre assez clairement, ainsi que nous l'avons vu, que l'abbé Jean Harper est en grande partie responsable d'avoir refroidi le zèle missionnaire de ses deux frères, qui avaient manifesté le désir d'aller seconder les efforts du grand évangéliste dans l'Ouest canadien. L'évêque missionnaire appréciait particulièrement les abbés Harper parce que leur connaissance de la langue anglaise aurait été fort précieuse dans ces régions, et aussi parce que leur nationalité écossaise aurait contribué à resserrer les liens avec les chefs des compagnies. Des prêtres catholiques de nationalité anglaise sous la direction d'un évêque de langue française aurait certainement impressionné les autorités. Mais en permettant à l'abbé Jean de revenir dans la province de Québec, en 1831, pour revoir sa famille et prendre un repos bien mérité, l'évêque des missions perdait du même coup, alors qu'il les croyait gagnés à leur cause, les deux autres abbés Harper. La déception de Mgr Provencher fut grande, et il dut chercher ailleurs les bonnes volontés prêtes à affronter les difficultés de la vie missionnaire et la monotonie de l'existence

dans les immenses prairies. Mais il n'était pas homme à se décourager, et même il ne garda pas rancune à l'abbé Jean de l'avoir déçu. A chacune de ses visites dans le Bas-Canada, il ne manqua jamais par la suite d'aller rendre visite au curé de Saint-Grégoire auquel, malgré tout, l'attachaient tant de liens. Car l'abbé Jean Harper fut le premier prêtre à qui Mgr Provencher conféra les saints ordres et en même temps le premier prêtre ordonné dans l'Ouest canadien. A un moment donné, ils furent les deux seuls missionnaires à résider dans ces vastes régions. Ce sont, pour un évêque, des événements mémorables que de passagères divergences d'opinion ne peuvent effacer.

Né et baptisé à Québec le 18 septembre 1801, Jean Harper fit sa première communion en 1813, lors d'une cérémonie présidée par le curé de la paroisse, — qui devait être plus tard Mgr Signay, — et son cours classique au Séminaire de Québec. C'est au printemps de 1822, alors qu'il terminait ses études, qu'il répondit à l'appel de Mgr Provencher. Ce dernier était alors temporairement curé d'Yamachiche, poste qu'on lui avait confié pour lui permettre de recueillir des bonnes volontés aptes à le seconder dans ses missions et de l'argent pour la construction de ses édifices religieux et de ses écoles. De tous les ecclésiastiques auxquels il s'adressa, l'abbé Harper, qui n'avait même pas encore reçu les ordres mineurs, fut le seul qui s'engagea à le suivre.

Une note écrite de la main de l'abbé Harper lui-même le 18 février 1868, soit un an avant sa mort, et conservée dans les papiers du juge Adjudor Rivard, nous fournit les dates suivantes des principaux événements de sa vie : né et baptisé à Québec le 18 septembre 1801; a quitté Québec pour les missions de la Rivière-Rouge le 6 mai 1822; est arrivé à la Rivière-Rouge le 8 août 1822; tonsuré par Mgr Provencher à la Rivière-Rouge le 18 août 1822; a reçu les ordres mineurs le 18 septembre 1824; a reçu le sous-diaconat le 17 octobre 1824; a reçu le diaconat le 24 octobre 1824; ordonné à la prêtrise le 1er novembre 1824; a quitté la Rivière-Rouge pour Québec le 20 septembre 1831; est arrivé à Québec et nommé à la cure de Saint-Grégoire le 15 novembre 1831; est arrivé à Saint-Grégoire le 26 novembre 1831.

Ces notes chronologiques, écrites par l'abbé Harper un an avant sa mort, ne sont pas toutes exactes. D'après un article publié par *Les Cloches de Saint-Boniface*⁽¹⁷⁾, à l'occasion du centenaire de la première ordination à la Rivière-Rouge, l'abbé Harper aurait reçu les ordres mineurs le 13 mai 1823, et le sous-diaconat le 27 mai 1824. D'ailleurs dans une lettre adressée à Mgr Plessis le 1er juin 1824, Mgr Provencher écrit : « J'ai donné le sous-diaconat à M. Harper le jour de l'Ascension »⁽¹⁸⁾. Et plus loin : « J'ai donné le diaconat à M. Harper le jour de la Saint-Pierre », soit le 29 juin, alors que M. Harper écrit : « le 24 septembre 1824 ».

Connaissant bien les difficultés de toutes sortes qu'allait affronter l'abbé Harper, Mgr Provencher douta jusqu'au moment du départ de la fermeté de son élève. L'évêque avait déjà subi tant de déceptions et de refus ! L'abbé Harper n'était encore, en quelque sorte, qu'un missionnaire laïque. Il se destinait à la prêtrise, il est vrai, mais aucun vœu ne l'obligeait à persévérer dans cette voie. Le départ était fixé au 5 mai de Montréal. Le 2, Mgr Provencher écrivait : « Harper aura un passage sur le canot qui part le cinq, s'il est décidé à partir pour Montréal où il attendra le départ. Il a droit de prendre une cassette et un lit; qu'il prenne des choses utiles au moins . . . » Monseigneur Provencher était alors à Yamachiche. Le canot qui transportait M. Harper partit le 6 mai et arriva à la Rivière-Rouge le 8 août.

Quatre jours après son arrivée à destination, M. Harper écrivait à Mgr Plessis ses impressions de voyage. « Conformément aux ordres de votre grandeur, je prends l'honneur de lui écrire quelque indigne que j'en suis. Monseigneur, je n'ai pas trouvé le voyage si pé-

(17) Vol. XXIII, No 11, Nov. 1924, p. 211.

(18) « *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface* », vol. 3, 1913, p. 94. Le 18 juin 1825, Mgr Provencher écrivait à Mgr Plessis : « Je ne sais si vous prenez note dans vos registres des ordinations de M. Harper; mais vous me demandez la date de sa prêtrise. Je vais vous envoyer celle de toutes ses ordinations : la tonsure, le 12e dimanche après la Pentecôte, 18 août 1822; les ordres mineurs, le jour de la Pentecôte, 13 mai 1823; le sous-diaconat, l'Ascension, 27 mai 1824; le diaconat, la St-Pierre, 29 juin 1824; la prêtrise, la Toussaint. 1er novembre 1824 ». (Ibid, p. 105).

nible que je l'imaginai avant de l'entreprendre; eut-il été mille fois plus long et plus pénible je ne l'aurais pas trouvé tel à la compagnie trop honorable pour moi de Monseigneur de Juliopolis; cet aimable prélat loin de me traiter en serviteur me considérait et me traitait comme son compagnon de voyage, tellement que j'en étais souvent couvert de confusion, ne sachant comment témoigner à sa grandeur ma reconnaissance pour ses bienfaits envers moi. Je suis dans les mêmes sentiments que lorsque je quittai votre grandeur; mais plus j'envisage de près l'auguste ministère auquel j'aspire, plus je tremble à la vue de mon indignité et de mon incapacité; cependant, rassuré par les paroles de votre grandeur, je me jette, les yeux fermés, entre les mains de la Providence, résolu de faire tout mon possible pour accomplir la volonté de Dieu qui me donnera les secours nécessaires pour l'exécuter »⁽¹⁹⁾.

Animé de ces généreuses dispositions, M. Harper se mit au travail sous la direction de son évêque. Des neuf ans qu'il passa à la Rivière-Rouge, les cinq premiers furent surtout employés à l'enseignement. Au début, il composa avec Mgr Provencher tout le personnel du collège de Saint-Boniface. Le 29 novembre 1822, Mgr Provencher écrivait à l'évêque de Québec que M. Harper faisait la classe dans une maison qui sert de cuisine. « Nous ne sommes pas assez bien logés pour hiverner tous ensemble. Nous n'avons qu'une maison de 24 pieds sur 18. M. Harper, qui passe l'hiver à Saint-Boniface, fait son école dans une autre maison qui sert de cuisine. Nous avons une grandeur de maison de 50 pieds sur 30, levée et couverte depuis trois ans, que le temps ne nous a pas permis d'achever et que les moyens ne nous permettront guère à présent ». Le 16 juillet 1823, l'évêque écrivait que M. Harper a beaucoup d'occupations et qu'il lui diffère la collation des ordres majeurs pour lui ménager plus de temps pour l'étude de la théologie. M. Harper enseignait le latin à deux jeunes

(19) Grace Lee Nute, *Documents relating to North West Missions*, 1815-1827, pp. 366-367.

élèves, l'un de dix ans, l'autre de treize. Cet enseignement marque les débuts du collège de Saint-Boniface.

Pendant que Mgr Provencher voyait avec satisfaction M. Harper prendre goût à sa nouvelle vie et former de futurs missionnaires, il constatait d'autre part avec mélancolie que son compagnon de la première heure, l'abbé Dumoulin, songeait à abandonner la vie missionnaire. L'abbé Dumoulin était arrivé dans l'Ouest en 1818 en même temps que Mgr Provencher. Il connut avec ce dernier les héroïques années du début. En 1819 et en 1820, il se rendit à la baie d'Hudson, et par la suite partagea son temps en tous les endroits où il avait chance de trouver des âmes à baptiser ou à convertir. Il avait organisé en paroisse l'endroit appelé Pembina, où il avait bâti une chapelle, un presbytère et une école. Il était « le missionnaire au grand coeur, qui se donne tout entier à son travail. Rien ne lui coûte quand il s'agit de dispenser l'instruction religieuse et les secours spirituels à ses chers Métis et Indiens »⁽²⁰⁾. Mais à peine l'abbé Dumoulin avait-il réussi à organiser sa nouvelle paroisse à Pembina qu'une cruelle déception l'attendait. Le traité récent passé entre l'Angleterre et les Etats-Unis mettait comme ligne de frontière le 49e degré de latitude et Pembina se trouvait ainsi en territoire américain. Il fallait tout abandonner. Cette nouvelle désillusion, ajoutée à d'autres toutes récentes, hâta la résolution de M. Dumoulin à demander son rappel.

Ce vétéran des missions quitta l'Ouest à l'été de 1823 et, pour se consoler de son départ, Mgr Provencher écrivit à Mgr Plessis : « Votre Grandeur voudra bien recevoir M. Dumoulin comme un bon ouvrier qui a rendu service à la religion ici et qui en rendra encore en Canada. Il a peut-être accordé un peu à la nature en pressant son retour, mais je crois qu'il faut laisser la Providence l'en faire repentir si en cela il a contrarié ses vues . . . » On peut facilement imaginer les déceptions morales qu'endura le grand évêque lorsqu'il voyait partir l'un après l'autre ses aides les plus précieux et sur lesquels il comptait

(20) Donatien Frémont, *Mgr Provencher et son temps*, p. 96.

le plus pour l'accomplissement de sa mission. Après l'abbé Dumoulin, il dut subir le départ de l'abbé Destroismaisons en 1825, et ce fut le tour de l'abbé Harper en 1831.

Mais auparavant l'abbé Harper fit sa marque comme missionnaire et se dévoua sans compter. Après le départ de l'abbé Destroismaisons, il fut le seul prêtre missionnaire des missions de l'Ouest. Mgr Provencher se vit obligé de le retirer de l'enseignement pour l'employer au travail d'évangélisation. Il y déploya un zèle et une activité inlassables. « M. Harper est presque toujours en route pour le bien des âmes », écrivait l'évêque. Il passa l'hiver de 1827-28 à la mission Saint-François-Xavier, puis au début de l'été il accompagna un groupe de chasseurs de bisons dans les prairies qu'il parcourut en tous sens. Ensuite il entreprit la périlleuse randonnée qui devait le conduire à York Factory, dans la baie d'Hudson, soit un voyage de plus de quinze cents milles, aller et retour. En 1829, il prit comme poste central du rayonnement de son activité La Prairie du Cheval Blanc, à cinq lieues de Saint-Boniface.

Pendant ce temps, Monseigneur Provencher préparait au sacerdoce un nouvel assistant, l'abbé Boucher, mais de plus en plus il doutait de la vocation de cet ecclésiastique. « J'avais chargé M. Harper comme plus familier avec lui de tâcher de connaître ses véritables intentions », écrit Mgr Provencher à Mgr Panet le 1er juillet 1829. « Or, de premier abord, il lui dit et le chargea de me dire qu'il était décidé à partir par la première occasion. Alors je lui dis que je ne l'ordonnerais point dans les dispositions où il était et de faire sa volonté. Les choses en sont restées là jusqu'à l'Avent. Il fit une retraite à la fin de laquelle il me dit qu'il avait renoncé à partir. Néanmoins je ne me suis pas pressé de l'ordonner. Je ne lui en ai parlé qu'après l'arrivée des lettres du Canada et il paraît content. Je lui ai dit en même temps que je ne voyais pas jour de lui donner congé de plusieurs années, ce qui ne l'accommode guère, mais il ne peut faire autrement. Il voulait toujours être prêtre. Il était loin de vouloir quitter la soutane en disant qu'il voulait quitter le pays ».

Mgr Provencher ordonna quand même l'abbé Boucher moins de deux mois après, soit le 16 août 1829. Le jeune missionnaire semblait avoir fait son sacrifice. Il se mit à l'oeuvre, et servit quatre ans aux missions de la Rivière-Rouge.

L'évêque des missions avait donc maintenant deux auxiliaires. Mais ce n'était pas assez. Aussi décida-t-il en 1830 d'entreprendre une fois de plus le voyage au Bas-Canada pour aller solliciter d'autres bonnes volontés. Il se mit en route au mois d'août, et pendant son absence, il chargea l'abbé Harper de l'administration spirituelle et temporelle de la mission. Il s'en acquitta « convenablement », écrivait l'évêque à son retour à la Rivière-Rouge en 1831.

Mais est-ce l'absence de l'évêque qui refroidit l'ardeur missionnaire des deux compagnons solitaires au cours de cet hiver passé dans leur petite maison de Saint-Boniface ? Au retour de l'évêque, qui amenait avec lui un sujet de choix, l'abbé Belcourt, tous deux, chacun de son côté, avait pris la décision de revenir au pays. « L'arrivée d'un nouveau missionnaire à la Rivière Rouge semblait toujours être le signal du départ d'un autre »⁽²¹⁾. Sur les instances de son évêque, l'abbé Boucher consentit à rester, mais M. Harper avait déjà demandé la permission de partir, en promettant de revenir et d'emmener avec lui, comme nous l'avons vu, son frère Charles. « J'aimerais mieux voir arriver M. Charles que M. Jean », écrivait Mgr Provencher à Mgr Paret le 26 septembre 1831. De plus en plus en effet, malgré le zèle qui les animait tous deux pour la cause commune, la disparité de caractère se faisait jour entre les deux compagnons. La nostalgie du pays, les privations de toutes sortes, le manque de compréhension des Métis, tout cela contribuait à mettre à l'épreuve continuellement le caractère de ces deux apôtres. Aussi Monseigneur voyait-il sans trop de regret le départ de l'abbé Harper. Sans doute espérait-il qu'un voyage au pays ne pouvait qu'avoir de bons résultats, soit que l'abbé Jean re-

(21) L'abbé G. Dugas, *Monseigneur Provencher*, p. 153.

vienne plus conciliant, soit qu'il décidât l'abbé Charles à le remplacer ou à l'accompagner.

« M. Belcourt, qui connaît très bien celui de Nicolet (l'abbé Charles) dit qu'il y a une très grande différence de caractère entre les deux et j'ai cru l'apercevoir aussi dans le peu de temps que j'ai connu celui de Nicolet. S'il ne peut venir, ayez la bonté d'en envoyer un autre pourvu qu'il soit d'un bon caractère et décidé à rester longtemps, sans dire pour toujours . . . Votre Grandeur pourrait peut-être ne pas s'en tenir au premier refus de M. Charles, car il y aura à croire que son frère l'aura détourné. Je crois que son frère croyait avoir quelque plainte contre moi. Je le crois assez sage pour n'en rien faire connaître; mais à tout événement je pense qu'il m'a bien payé avec usure. Je ne voudrais pas que ces petites plaintes fussent connues ». Et plus loin, dans la même lettre, l'évêque de Juliopolis donne les véritables raisons qui l'empêchent de souhaiter le retour de l'abbé Jean : « J'ai écrit à votre Grandeur d'une manière avantageuse pour M. Harper. Je n'avais pas, absolument parlant, de raisons graves d'en agir autrement. J'aime et j'aimerai toujours que les prêtres qui sortent d'ici soient bien vus à leur retour à Québec. Je le ménageais un peu pour qu'il engageât son frère à venir. Je lui ai lu la lettre que je vous envoyais, il en était satisfait et il pouvait l'être. J'espère qu'il ne vous donnera pas de désagréments. Il avait des prétentions qu'il ne pourra pas avoir là. Il n'a jamais mis le pied dans un séminaire que comme externe, c'est un désavantage pour lui. Je le trouvais haut, hardi, aimant à mortifier, ce en quoi il réussissait avec une grande facilité. Que Dieu oublie tout cela ». ⁽²²⁾

Il ne faut pas trop blâmer les premiers compagnons de Mgr Provencher d'être revenus de l'Ouest et de n'y être pas retournés. Il semble qu'il manquait entre l'évêque et ses auxiliaires cette sympathie psychologique et communicative dans laquelle ceux qui se sentent isolés et momentanément désespérés peuvent puiser le réconfort. Mgr

(22) Op. cit. p. 135.

Provencher était le chef : il voyait grand, il connaissait le colossal travail à accomplir, et c'était sa tâche de le mener à bien. Les autres étaient ses subalternes. Aussi zélés que lui sans doute dans l'idéal missionnaire, ils sentaient, et c'est bien humain, refroidir leur enthousiasme lorsque l'évêque n'approuvait pas les opinions que leur expérience les mettait en droit d'exprimer sur l'avenir de la mission. Il y avait plus. Monseigneur Provencher n'était pas prodigue de compliments. Il n'aimait pas qu'on lui en décerne et ne croyait pas que c'était dans la nature de certains d'en avoir besoin, de s'en nourrir. Quand il apprit la nomination de Mgr Panet au siège épiscopal de Québec, il ne put que lui écrire : « Je n'ose vous féliciter et vous complimenter sur votre exaltation sur le Siège de Québec, quoique votre prédécesseur vous l'ait laissé plus brillant que jamais. A votre âge, on n'est guère affamé d'honneurs et encore moins des charges qui les accompagnent . . . »

Par ces lignes, Mgr Provencher se peint tel qu'il était lui-même et comme il aurait aimé qu'on le complimente, si on se souvient avec quelle humilité naturelle et quelle crainte il accepta sa nomination épiscopale.

A lire sa correspondance et la façon dont il parle, pêle-mêle, des besoins spirituels et matériels de la mission, Mgr Provencher laisse l'impression que les missionnaires étaient considérés par lui presque uniquement comme de bons ouvriers nécessaires. Et ce n'est que lorsqu'ils sont décidés à partir qu'il fait connaître son opinion sur leur caractère, en laissant percer un peu de dépit. Son jugement est juste, sans doute, mais sévère et un peu blessant. On a vu son opinion sur l'abbé Harper. Il avait écrit de M. Dumoulin le 16 juillet 1823 à Mgr Plessis : « M. Dumoulin quitte le pays sans trop de chagrin et il vaut mieux, ou du moins autant, qu'il parte cette année puisqu'il ne peut se déterminer à s'y fixer d'une manière permanente . . . Votre Grandeur voudra bien recevoir M. Dumoulin comme un bon ouvrier qui a rendu service à la religion ici et qui en rendra encore en Canada. Il a peut-être accordé un peu à la nature en pressant son retour, mais je

crois qu'il faut laisser la Providence l'en faire repentir si en cela il a contrarié ses vues. Son caractère peu flexible de sa nature pourrait bien lui attirer des déboires dans une cure. La religion le corrige pourtant. Un voisinage de confiance lui rendrait service et il payerait de retour . . . » De l'abbé Belcourt, Mgr Provencher écrira en 1834 : « Il a bien lui aussi la petite portion de bonne opinion de lui-même, chose gênante pour les autres . . . Il croit toujours qu'on ne cherche qu'à le mortifier lorsqu'on s'y est prit vingt fois pour lui dire des choses qu'on dirait tout bonnement à d'autres . . . »

Avec toutes ses qualités et ses vertus pour lesquelles tous l'admiraient et le vénéraient, Mgr Provencher avait quelques défauts, et précisément de ceux dont peuvent difficilement s'accommoder des hommes de caractère qui vivent dans la solitude et qui ont besoin de compréhension réciproque. Et malgré tout il faut admettre que cet évêque si énergique, si dur pour lui et les autres, était en même temps profondément humain et bon, quand on constate qu'il ne s'acharnait pas à garder avec lui ceux qui avaient manifesté l'intention de partir. Son sacrifice à lui était fait et il l'accomplirait jusqu'au bout; mais il ne se sentait pas la force de l'imposer à ceux qui avaient la nostalgie du foyer. Aussi est-il émouvant de constater qu'il ne garda jamais rancune à ses anciens auxiliaires et qu'il les traita toujours en amis. Ses anciens collègues le lui rendaient bien, car il n'eut pas de plus dévoués zélateurs pour ses missions que les abbés Dumoulin et Harper.

L'abbé Harper arriva à Québec le 15 novembre 1831, et deux jours plus tard Mgr Panet lui confiait la desserte de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand, dans le district des Trois-Rivières. « En vous nommant à cette paroisse, écrivait l'évêque, j'aime à reconnaître les services que vous avez rendus à la religion par neuf années de missions à la Rivière Rouge ». ⁽²³⁾

(23) R.A.Q., 1935-36, p. 210; Archives de l'Archevêché de Québec, Registre des lettres, v. 14 (14) p. 511. Le 14 avril 1832, Mgr Panet écrivait à Mgr Provencher qu'il lui envoie pour remplacer M. Harper M. Charles-Edouard Poiré, « jeune Mr de bons talents, appliqué à ses devoirs, d'une grande ferveur et recommandable sous tous les rapports ».

Il ne faut pas croire que la récompense accordée à l'abbé Harper était une sorte de sinécure. Loin de là. La paroisse de Saint-Grégoire était à cette époque une des plus difficiles à administrer, et c'était de la part de l'évêque une grande marque de confiance que d'en pourvoir un jeune prêtre de trente ans, qui possédait plus de zèle que d'expérience. La paroisse était formée d'un fort groupe d'Acadiens, émigrés lors du grand dérangement et qui s'étaient établis dans cette paroisse. Ils avaient pris plaisir à contrecarrer les projets et les vues des trois curés qui s'étaient succédés avant l'arrivée de M. Harper. Lorsque le premier curé d'office, M. Antoine Desforges, prit possession de sa cure en 1805, l'évêque crut devoir lui donner le conseil suivant : « Ménagez l'esprit turbulent de ces gens qui semblent avoir à coeur de tracasser leur curé chaque fois qu'ils en ont l'occasion ; méritez leur confiance, soyez ferme et doux, vous aurez la paix avec eux et vous en ferez de fervents chrétiens ». M. Desforges, homme patient, essaya pendant seize ans de mettre en pratique le conseil de l'évêque. N'y pouvant réussir, il remit sa cure en 1821, et mourut l'année suivante, du chagrin, dit-on, de n'avoir pu pacifier ses ouailles. M. Jacques Odelin, le deuxième curé, ne resta au poste que quelques mois, puis de 1821 à 1831, un jeune prêtre diplomate et conciliant, l'abbé François-Xavier Demers, parvint à s'imposer. Dix ans, croyait-on, c'était le plus qu'on pouvait exiger d'un curé dans une paroisse qui comptait des paroissiens aussi turbulents. Mgr Panet fut d'avis qu'un prêtre qui avait réussi à se faire apprécier des métis et des Sioux saurait se faire au moins respecter des Acadiens. Il confia cette tâche à l'abbé Harper qui, aimant la lutte, resta au poste pendant trente-huit ans.

La tragique et pénible odyssée des familles acadiennes qui échappèrent aux troupes anglaises en 1755 et vinrent échouer à Saint-Grégoire-de-Nicolet en 1764 a été maintes fois décrite et est bien connue des historiens. Lorsque ces familles, au nombre de cinq ou six : les Béliveau, les Gaudet, les Bergeron, les Poirier et les Bourke, arrivèrent à destination, un petit groupe de colons canadiens-français était établi à l'extrémité est du petit lac Saint-Paul. Les émigrants ne

se joignirent pas à eux et s'établirent à l'endroit où se dresse aujourd'hui le village de Saint-Grégoire. Ces gens montraient dès leur arrivée cet esprit de méfiance et d'isolement qui devait plus tard causer tant de trouble. Les années suivantes, d'autres familles acadiennes venus de la Nouvelle-Angleterre rejoignirent les premières, et on estime à soixante-dix environ le nombre de ces exilés qui s'établirent ainsi à Saint-Grégoire. C'est dire qu'ils imposèrent facilement la mentalité acadienne dans leur nouvelle paroisse.

De 1831 à 1843, l'abbé Harper fut seul à exercer le saint ministère auprès de ses ouailles. Son premier soin fut de s'occuper d'organiser l'enseignement. A son arrivée, deux écoles seulement, soutenues par la fabrique et des contributions bénévoles, dispensaient les rudiments de l'alphabet aux enfants de la paroisse. Il en fit construire une troisième en 1840⁽²⁴⁾, et il fournissait lui-même, de ses propres deniers, les livres scolaires et les vêtements aux enfants pauvres et aux autres, plus fortunés, mais dont les parents trouvaient que l'achat de quelques livres était une dépense inutile.

M. Harper se dépensa sans compter pour l'organisation de sa paroisse, et Mgr Provencher, s'il le voyait à l'oeuvre, pourrait encore dire de lui comme en 1827 : « M. Harper est toujours en route pour le bien des âmes ». Si peu de documents nous éclairent sur les premières années de son apostolat paroissial, nous pouvons facilement imaginer par ce qui arriva plus tard qu'à part un ou deux dévoués paroissiens, il recevait peu d'encouragement de ses ouailles. Son opiniâtreté et sa charité profonde étaient ses meilleurs appuis et il savait qu'un jour le succès couronnerait ses efforts. En attendant, il met sur pied, tant bien que mal, son organisation scolaire. Il fonde une commission dont il est élu président et crée ensuite douze arrondissements scolaires. Quand il peut trouver un professeur nouveau, ou

(24) *Rapport de la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique*, 1943-44, « Mgr Marquis et les Srs de l'Assomption de la S. V. », article de Soeur Marie-Immaculée. p. 93.

une institutrice, il fonde une nouvelle école, et fait nommer des évaluateurs pour dresser le rôle des contributions scolaires ⁽²⁵⁾.

Un premier réconfort lui arrive en 1845 avec l'abbé Calixte Marquis, jeune prêtre de vingt-quatre ans, plein de zèle et d'enthousiasme. « Le bon curé tient son jeune vicaire au courant de ses travaux, tout heureux de constater chez ce dernier l'étoffe d'un homme d'action capable des plus belles entreprises. Tandis que M. Harper veille au bon fonctionnement de l'organisme scolaire, son zélé confrère travaille à compléter l'oeuvre d'éducation par la diffusion des bonnes lectures dans les foyers, montant une bibliothèque paroissiale défrayée par le généreux curé et les dons de particuliers que l'abbé Marquis avait dès ce temps-là l'incontestable talent de provoquer. Lui-même y va d'une oeuvre originale et personnelle : pour rehausser l'éclat des cérémonies liturgiques et fournir un aliment à la piété des fidèles, il fait appel au chant sacré. Il compose un recueil de pieux cantiques compilés avec autant de méthode que de goût, qu'il augmente de prières quotidiennes, d'un petit traité de plein-chant, de commentaires solides sur les différentes parties de la messe et sur les psaumes des vêpres » ⁽²⁶⁾. Tout cela, parce que les paroissiens de Saint-Grégoire étaient de bons chantres. Nous avons là-dessus le témoignage d'un contemporain : « La paroisse de Saint-Grégoire était renommée pour son amour du chant et de la musique. Dans nombre de familles, on possédait violons, flûtes ou clarinettes, et le chant était en vogue. L'idée de fondre ces éléments et d'avoir un chœur soutenu par un orchestre ne tarda pas à faire son chemin . . . » ⁽²⁷⁾.

Ainsi, pendant que M. Harper s'occupait à instruire son petit peuple, l'abbé Marquis complétait son oeuvre en les recréant. Dès le début s'établissaient entre le curé et son vicaire ces liens puissants, basés sur la compréhension et l'entente, qui allaient leur permettre

(25) Ibid, p. 94.

(26) Ibid, p. 94.

(27) Alfred Désilets, *Souvenirs d'un octogénaire*, 1922, p. 76.

d'accomplir une besogne durable dont les résultats se font encore sentir.

Entre temps, en 1847-48, une oeuvre de charité s'impose à leur attention et ils n'y peuvent rester insensibles. L'abbé O'Reilly, — plus tard Mgr O'Reilly, — alors missionnaire à Sherbrooke, avait été nommé pour exercer le saint ministère auprès des émigrés irlandais atteints du typhus à la Grosse Isle. Pour gagner son poste, l'abbé O'Reilly devait passer par Saint-Grégoire, et veilla un soir en compagnie de M. Harper et de M. Marquis. « Le curé, écrivait-il plus tard en évoquant ses souvenirs de cette époque, me fit promettre que je lui amènerais le plus grand nombre possible d'orphelins. Il voulait les placer dans des familles de cultivateurs à l'aise, qui les adopteraient et les élèveraient comme leurs enfants » (28).

L'abbé Harper se rendit ensuite lui-même à la Grosse Isle pour s'assurer qu'il pourrait ramener avec lui un groupe de ces enfants. « Aussi longtemps, continue l'abbé O'Reilly, que le typhus décima les malheureux émigrés, M. Harper, M. Marquis et les paroissiens firent venir des orphelins. Plusieurs de ces enfants adoptifs firent des cours d'études, embrassèrent des professions religieuses ou se firent prêtres ». Parmi ceux-là mentionnons Patrick et Thomas Quinn, Robert Walsh, Henry Smyth, Thomas Lowney, qui embrassèrent la vie religieuse. La plupart d'entre eux durent leur instruction aux sacrifices du curé et du vicaire de Saint-Grégoire, à qui plus tard ils étaient fiers de rendre hommage. L'abbé Marquis révèle dans sa correspondance qu'il adopta à lui seul et fit instruire 33 orphelins.

Tout en s'occupant de placer les jeunes Irlandais dans les familles, les deux pasteurs continuaient leur organisation scolaire. Mais leur zèle dépassait leurs moyens, et le manque d'institutrices compétentes paralysait leur action. Ils songèrent alors à faire venir à Saint-Grégoire les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et, n'y pouvant réussir, ils en vinrent à la seule solution possible : fonder une com-

(28) Ibid, pp. 114-115.

munauté locale. Ce long travail d'organisation des deux apôtres de l'éducation, travail qui aboutit à la fondation d'une des plus florissantes maisons d'enseignement qui soient aujourd'hui : la communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, a été minutieusement décrit par deux religieuses de cet institut : l'auteur de la vie de Mère Saint-Joseph⁽²⁹⁾, et principalement Sr Marie-Immaculée, dans le remarquable travail que nous avons déjà signalé et où l'on suit jour après jour les espoirs, les déceptions, les démarches et les réussites des deux abbés qui travaillaient ensemble dans une si parfaite harmonie pour atteindre leur but. A la lecture de ces pages, on s'étonne que ces deux pasteurs aient pu, en marge de leur travail paroissial, déjà si important, accomplir tant de besogne.

En 1850, alors qu'ils songeaient à l'établissement d'une communauté enseignante à Saint-Grégoire, les deux abbés eurent à subir une dure épreuve. « Une violente bourrasque se déchaîne subitement qui eût pu renverser l'oeuvre à ses fondements mais qui, au contraire, servira à l'avancer. Durant deux mois, des agitateurs en révolte contre cet épouvantail du Canadien d'alors, la taxe, semèrent dans la paroisse le trouble et l'incendie. »⁽³⁰⁾. C'est la « Guerre des Eteignoirs, » et sans doute personne n'eut à en souffrir autant que l'abbé Harper. C'est, dans sa vie remarquable, un épisode qui montre sa fermeté, sa grandeur d'âme et son inépuisable charité.

La nouvelle loi scolaire de 1846 imposait aux chefs de famille la contribution obligatoire, et l'imposition de cette taxe rencontra, dans plusieurs endroits de la province, une résistance opiniâtre. Des troubles sérieux éclatèrent à Berthier, à Beaumont et à Saint-Henri de Lauzon, dans le district de Québec, et du côté de Montréal, à Lanoiraie, et principalement à l'Île Bizard, où les paroissiens causèrent tant de difficultés à leur curé que l'évêque dut mettre l'église en in-

(29) *Vie de Mère Saint-Joseph, fondatrice des SS. de l'Assomption de la S. V.*, Nicolet, 1916, 210 pp.

(30) Article de Sr. Marie-Immaculée, p. 95.

terdit pendant quelque temps. ⁽³¹⁾ Dans le district des Trois-Rivières, les troubles les plus sérieux éclatèrent à Saint-David d'Yamaska, et surtout à Saint-Grégoire.

Nous possédons, sur les troubles de Saint-Grégoire, le récit assez détaillé de deux témoins oculaires ⁽³²⁾. Ces deux récits concordent sur plus d'un point, et nous croyons pouvoir y ajouter foi, du moins dans l'ensemble. Le narrateur du récit publié dans *Le Trifluvien* offre ceci d'intéressant qu'il appuie sur l'obligation morale que M. Harper imposa à ses paroissiens de bâtir l'école en réparations des troubles qu'ils avaient causés. « Un grand nombre de personnes dirigées par des étrangers s'étaient assemblées tumultueusement et portées au-devant des cotiseurs qu'ils arrêtaient et dispersèrent sous l'effet des menaces et des violences. Messire Harper employa d'abord tous les moyens en son pouvoir pour empêcher les émeutiers de poursuivre leur criminel dessein. Mais voyant que ses remontrances étaient sans effet, il s'arma de toute son autorité de pasteur pour arrêter l'orage et empêcher le gros de son troupeau d'être jeté dans le précipice. On lui répondit en incendiant les bâtiments et en brûlant les récoltes et même les bestiaux de son beau-frère, Norbert Béliveau. Dans les nuits suivantes, des centaines d'hommes masqués se formaient en procession, parcouraient la paroisse et menaçaient d'incendier les propriétés de tous ceux qui leur étaient hostiles. Le village était littéralement menacé de destruction. Les choses en vinrent au point que le gouvernement dut envoyer des troupes dans la paroisse et y tenir garnison pendant plusieurs mois, pour y maintenir la paix et l'ordre. A la suite, des enquêtes publiques furent instituées et plus de cinquante personnes furent arrêtées.

« La première effervescence passée, la raison prit le dessus et les habitants révoltés réalisèrent la gravité de leur situation ; mais il restait, cela en était la suite naturelle, bien des colères et des haines

(31) *M.S.R.C.*, 1928, Série III, Vol. XXII, article de Thomas Chapais.

(32) Alfred Désilets, *Souvenirs d'un octogénaire*, p. 84 et sv.; *Le Trifluvien*, 7 mars 1905, article signé « Un témoin ».

sourdes à apaiser. C'est alors que Messire Harper se multiplia, d'abord pour venir au secours des familles des coupables que la loi avait saisis, et ensuite pour réconcilier ceux que les passions avaient séparés. Sa charité lui inspira à cette occasion des actes de dévouement héroïque et sa grandeur d'âme se révéla aux yeux de tous. A force de travail, de patience, de générosité et de zèle, il parvint cependant à reprendre sur son peuple l'ascendant qu'il avait perdu. Il commença par rétablir la paix parmi ses ouailles ; mais ce n'était pas assez. Il fallait faire des réparations et relever le crédit de la paroisse. C'est alors qu'il conçut le projet d'établir une maison d'enseignement, afin que sa paroisse, qui avait été la première à s'insurger contre la bonne éducation, se montrât une des plus zélées à lui élever des temples.

« En ce temps-là, l'église de Saint-Grégoire était trop petite, il la fit agrandir par ses paroissiens, qui souscrivirent à l'unanimité des milliers de piastres pour cette fin. C'était la dette des paroissiens et il le leur fit comprendre. Mais le couvent, c'était le surcroît, il le leur imposa comme réparation. La bâtisse fut achevée vers 1852, si nous ne nous trompons ; mais elle était trop petite, et il fallait lui ajouter un étage et deux ailes, et tout cela fut fait à la corvée ou par dons. Les uns apportaient le bois, les autres la brique et le mortier, les ouvriers donnaient leur temps et finalement la bâtisse fut achevée avant que les Soeurs ne fussent établies en communauté. En d'autres temps, Messire Harper n'eut pu se procurer les mêmes secours de ses paroissiens, mais les traces de la sédition n'étaient pas encore effacées et les habitants comprenaient qu'ils avaient des réparations à faire. Messire Harper aurait été sans doute en état de fournir à lui seul un toit à la communauté naissante ; mais il voulait que ce fut particulièrement l'oeuvre de sa paroisse, afin que le passé de celle-ci fut oublié et qu'elle se montra la digne fille d'un missionnaire et d'un apôtre. Que l'on ne croie pas que nous faisons ici de l'imagination, car il y a encore un grand nombre de personnes vivantes qui ont entendu le Révérend Messire Harper faire des appels fréquents à leur charité en faveur du couvent, en leur représentant qu'il fallait faire disparaître

là-haut toutes traces des iniquités qui avaient été commises, pendant les troubles que nous venons de rappeler . . . »

Nous croyons que cette citation d'un témoin de cette époque, quoiqu'un peu longue, était nécessaire, car elle nous fournit un magnifique exemple du tempérament opiniâtre de M. Harper. Il y a semble-t-il, un souffle biblique dans cet entêtement d'un pasteur qui impose à ses ouailles la corvée de bâtir de leurs mains une maison d'enseignement en réparations d'outrages commis envers l'Eglise et l'éducation.

Le 8 septembre 1853, après quatre années de travail conjoint, les abbés Harper et Marquis avaient le bonheur de voir naître l'institut qui allait devenir la grande communauté des Soeurs de l'Assomption, et qui débutait par le sacrifice de quatre jeunes filles : Mlles Bourgeois, Leduc, Héon et Buisson. A ces fondatrices, d'autres vinrent se joindre, et en 1865, la communauté put envoyer un premier contingent d'éducatrices à la Baie du Febvre. En 1869, de nouvelles recrues allaient enseigner aux enfants de Saint-Célestin et de Gentilly.⁽³³⁾

M. Harper peut contempler avec satisfaction l'essor de la congrégation qui vit le jour à la suite de discussions et de projets, entretenus entre le curé et son vicaire aux premiers mois de 1849. Qu'est-ce que l'avenir réserve à la petite communauté ? Hélas ! il n'a guère le temps d'en voir l'expansion. La mort vint le chercher à l'improviste, dans son presbytère, le 30 juillet 1869. Un concert unanime d'éloges

(33) La communauté des Soeurs de l'Assomption rayonne aujourd'hui sur tout le continent américain et se classe au premier rang dans le domaine de l'éducation. Elle se divise actuellement en sept provinces et compte 130 maisons, environ 1650 religieuses, une centaine de novices et 30,000 élèves. Ses oeuvres d'enseignement comprennent des pensionnats, un collège classique, des High Schools, une Ecole supérieure de Musique, des Ecoles Normales, une Ecole Ménagère régionale, une Ecole moyenne d'agriculture, un cours commercial bilingue et des écoles primaires. Ce sont des religieuses de l'Assomption de la Saint-Vierge qui ont été choisies pour l'instruction des fameuses quintuplettes Dionne. Ces quelques notes et statistiques démontrent éloquentement le progrès accompli en moins d'un siècle par l'humble institut fondé à Saint-Grégoire en 1853.

s'éleva sur sa tombe. Aux funérailles, le mardi, trois août, Monseigneur Laflèche prononça l'oraison funèbre, en prenant pour thème le texte de l'inscription qu'on lisait au-dessus du catafalque : *Transiit benefaciendo*. Les membres du conseil municipal de Saint-Grégoire portèrent le deuil pendant trois mois, et ceux du village de La Rochelle pendant un mois. Les membres de la commission scolaire adoptèrent une résolution disant : « Que par la mort du Révérend Messire Harper l'éducation et la jeunesse perdent un ami sincère et dévoué qui, par son activité, son zèle et sa grande énergie a su promouvoir l'instruction au degré d'élévation qu'elle a atteinte dans cette paroisse par ses soins continus, sa surveillance incessante et les nombreux sacrifices de toutes sortes qu'il s'est imposés. » L'abbé Agapit Legris, secrétaire de l'évêché des Trois-Rivières, écrivit dans le « Journal des Trois-Rivières » du 3 août un long article éditorial, énumérant les mérites et les qualités du disparu. Il écrivait entre autres ce paragraphe bien significatif : « M. Harper possédait à un haut degré une des vertus les plus belles et les plus fécondes en oeuvres méritoires : la charité. Il fut dans sa paroisse l'ami, le père de tous les nécessiteux. C'est peindre dans toute sa beauté et dans toute sa fidélité le sentiment de la paroisse, en disant qu'elle le considérait depuis de longues années comme un père chéri sur lequel elle pouvait toujours compter. Il n'y avait pas une misère, pas une infortune qu'il ne désirât soulager, et c'était pour lui un plaisir, en quelque sorte un besoin de sa nature privilégiée, de pratiquer cette grande loi de la charité qui a tant d'empire sur tous les coeurs ». Ces paroles résumaient bien l'opinion générale.

L'acte de sépulture au registre paroissial de Saint-Grégoire est écrit de la main de M. Marquis. « Cet acte renferme un résumé élogieux de la vie et des oeuvres du défunt, parmi lesquelles le couvent des SS. de l'Assomption de la S.V. Il voulut même l'honorer en quelque sorte d'un culte populaire. Il fit lithographier en grand le portrait du vénérable curé et en répandit les exemplaires dans les pa-

roisses des deux rives ». ⁽³⁴⁾ C'est pourquoi le portrait de M. Harper « se trouve encore dans tous les foyers, soixante-six ans après sa mort, entre la croix de tempérance et les icones aux couleurs populaires du Sacré-Coeur de Jésus et de Marie ». ⁽³⁵⁾

En 1905, une discussion mit aux prises un certain nombre d'amateurs de polémique, qui, désireux d'exercer leur plume et leur talent, avaient enfin trouvé un sujet de controverse fertile et inépuisable. Il s'agissait de déterminer si le fondateur véritable de la communauté des Soeurs de l'Assomption était l'abbé Harper ou l'abbé Marquis. Des feuilles sérieuses, comme *La Semaine Religieuse de Québec* et le *Bulletin des Recherches Historiques* ouvrirent leurs pages aux escrimeurs. Mais le véritable champ de bataille fut *Le Trifluvien*, qui résumait les articles des autres publications et ouvrait larges ses colonnes à tous ceux qui croyaient pouvoir faire bénéficier le public de lumières nouvelles. L'intérêt du débat résidait surtout dans la personnalité des écrivains aux prises : Mgr Ph-H. Suzor, F. L. Désaulniers, J.-E. Prince, Mgr H. Têtu, l'abbé Edouard Brunel, curé actuel de Saint-Célestin, et A.-F. Desrosiers. Chacun s'autorisait, tantôt d'un extrait de lettre, tantôt d'un souvenir personnel ou du récit d'un vieillard, pour soutenir la paternité d'un côté ou de l'autre. « Si donc on voulait être exact, écrivait par exemple M. A.-F. Desrosiers, on aurait dû dire que Messire Marquis a été le premier chapelain des Soeurs de l'Assomption, qu'il s'est acquitté de cette charge avec beaucoup de zèle et de dévouement, et que le père et le fondateur de l'institut fut le regretté Messire Harper ». De son côté, F.-L. Désaulniers écrit, pour mettre le point final à une série d'arguments : « Il semble tout à fait conforme à la vérité que Mgr Marquis restera le fondateur et M. Harper le bienfaiteur insigne des Soeurs de Nicolet ». De même le vénérable Mgr Suzor émettait l'opinion que le véritable fondateur était M. Marquis, puisque les Religieuses le regardaient comme le principal

(34) Sr. Marie-Immaculée, art. cité, p. 106.

(35) *Annales de la Tour des Martyrs*, sept. 1935, p. 329.

instrument de fondation de leur institut ; toutefois il faut reconnaître que M. Marquis a « fait tout cela du consentement du vénérable M. Harper . . . »

Au cours de leurs articles, les polémistes en revenaient toujours aux écrits de M. J.-E. Prince, neveu de M. Harper et son plus zélé défenseur. Avocat et professeur à l'Université Laval, M. Prince publiait ses chroniques dans *la Semaine Religieuse de Québec*, ce qui leur donnait une supériorité marquée. Le 2 janvier 1905, M. Prince écrivait ce qui suit : « Ce n'est pas M. Marquis qui a fondé la communauté des Soeurs de l'Assomption de Saint-Grégoire. C'est M. Harper ». Cette affirmation catégorique mit le feu à la discussion. Pourtant, le 25 février suivant, M. Prince se montrait plus conciliant, étonné sans doute que son aveu franc et sincère pour honorer une gloire familiale, ait engendré une polémique. « D'après mes renseignements personnels, écrivait-il, beaucoup plus, j'ose le dire, que par les écrits de mes savants contradicteurs, — et je fais un cas tout particulier de celui de Mgr Suzor — nier les services de M. l'abbé Marquis à l'origine de la fondation serait une grave erreur et une grave injustice. M. le Dr Meilleur, en publiant le rapport que j'ai cité et qui attribue à M. Harper seul la fondation du couvent dit plus haut que cette maison est le fruit des travaux et des sacrifices constants — je crois que ce sont les mots mêmes — de Messire J. Harper, curé de Saint-Grégoire, et M. Marquis, curé de Saint-Célestin. A certains égards donc, et quoique « dans une lumière inférieure », il mérite d'être regardé comme un coopérateur ou, si vous le voulez, en étendant les termes, un co-fondateur de l'Institut en question ».

Le débat aurait pu en rester là, si M. Prince n'avait cru devoir mettre quelques réticences à ses affirmations. Car ce sont ces réticences qui stimulèrent le zèle de ses contradicteurs. Et voici qu'entre en scène Mgr H. Têtu, pour prendre la défense de l'abbé Marquis. Mgr Têtu apportait comme armes, outre sa réputation d'historien, des arguments puisés aux sources historiques les plus authentiques, des citations de lettres de l'hon. M. Chauveau, de l'abbé H.-R. Casgrain et de

l'abbé Cyprien Tanguay, généalogiste. Muni de ces armes redoutables, Mgr Têtu crut qu'il aurait le dernier mot. Il l'eut presque, car les faits sont les faits, et jusque-là les polémiques s'étaient faites surtout sur le terrain beaucoup plus mouvant et sinueux des mots et des sentiments. Alors que les autres jouaient de l'escrime en amateurs et, pourrait-on dire, pour passer agréablement le temps en se livrant à cette guerre toute littéraire, Mgr Têtu entra dans la bataille en homme qui n'a pas de temps à perdre et qui a un point d'histoire à gagner. Les autres se défilèrent poliment. Mais le 6 juin, *Le Trifluvien* publiait une lettre de l'abbé Edouard Brunel, curé de Saint-Célestin, qui avait suivi placidement le débat. Mais, comme il était théoricien lui-même, c'est précisément l'argumentation de Mgr Têtu qui le décida à prendre la plume. « Je n'admets pas, écrivait-il, le point de départ de Mgr Têtu, à savoir que c'est celui qui a le premier l'idée d'une fondation qui doit être fondateur ». Puis il tirait de l'épître de Saint-Paul aux Corinthiens une citation dont Mgr Proulx s'était servi l'année précédente comme thème général de l'oraison funèbre de Mgr Marquis et qui s'avérait redoutable comme argument décisif : « Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit ». L'abbé Harper avait semé l'oeuvre; M. Marquis, parce qu'il lui survécut plus de trente-cinq ans, put en prendre soin et la diriger vers le succès. Avec le même bonheur, M. Brunel réduisait à néant un autre argument de Mgr Têtu qui disait, d'après M. Marquis, que trois des religieuses fondatrices étaient les pénitentes de ce dernier, et une seule l'était de M. Harper. « Si ce fait vaut, continuait impitoyablement M. Brunel, pour faire un fondateur, il faudrait dire que M. Marquis n'est fondateur que pour les trois-quarts, et M. Harper pour l'autre quart ».

Le bon sens, enfin, reprenait ses droits, car en réduisant à néant des affirmations futiles et souvent même injustes, le curé de Saint-Célestin n'avait qu'un but : éteindre au plus tôt cette querelle inutile, et jugée telle par tous les esprits sérieux. Le mérite des deux prêtres dans la fondation de l'institut est trop grand pour être apprécié au compte-goutte des idées étroites. Il faut avoir la générosité d'admet-

tre que chacun des deux y est allé de tout son dévouement et les associer, comme ils voulaient l'être eux-mêmes, dans l'idée qui dirigeait leurs forces et stimulait leur enthousiasme : assurer la cause de l'enseignement dans la paroisse à laquelle ils consacraient toute leur énergie.

Ils y ont réussi. Admirons-les sans réserve, avec générosité, comme ils le méritent.

JACQUES HARPER (1807-1839)

Né à Québec le 19 décembre 1807, Jacques Harper étudia au Séminaire de Nicolet et il assista son frère Charles comme économiste en 1834. Il fut ordonné prêtre dans la chapelle du Séminaire de Nicolet le 8 février 1835. Vicaire à Charlesbourg pendant quelques mois, il fut ensuite nommé vicaire aux Trois-Rivières où il fit du ministère paroissial en 1837. Sa signature apparaît à la plupart des actes inscrits au registre à cette époque. En 1837, Mgr Signay le chargeait principalement de la « desserte de la Vallée du Saint-Maurice », c'est-à-dire des missions indiennes de la région.

Ces quelques lignes résument la vie brève mais féconde de ce jeune prêtre qui, mort à trente-et-un ans, a marqué d'un trait profond la vie missionnaire de la Mauricie.

Le premier missionnaire des Indiens du Haut-Saint-Maurice fut le Père Jacques Buteux, qui entreprit son premier voyage en 1651 et qui fut probablement le premier blanc à remonter le Saint-Maurice jusqu'à sa source. L'année suivante, l'héroïque missionnaire partit de nouveau, le 4 avril, et peu après son départ, il fut massacré par les Iroquois qui le jetèrent dans le Saint-Maurice. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Il faudra ensuite attendre près de deux siècles avant qu'un autre missionnaire retourne évangéliser les Attikamègues. Les seules visites faites à ces tribus indiennes au cours de cette longue période furent accomplies par les trafiquants de fourrures et les trappeurs. « En

1651, il y avait des chapelles, des croix, dressées dans la forêt mauricienne. Les Indiens observaient les préceptes de la charité, de la pureté, de la sobriété chrétiennes. En 1829, il ne restait de l'emprise blanche que des postes de trafic, et les Indiens étaient revenus à leurs superstitions, à leurs cruautés, aggravées d'un vice apporté par les Blancs : l'ivrognerie. Cette dépression physique et morale avait finalement alarmé les autorités religieuses. Mgr Signay s'inquiéta de l'abandon presque total de ces âmes qui n'avaient rien conservé des ferveurs éveillées chez leurs ancêtres de 1651 par le Père Buteux. Un prêtre reçut mission d'aller jusque dans les forêts du nord reconquérir à la Foi ces tribus délaissées »⁽³⁶⁾.

Ce nouveau missionnaire n'était nul autre que l'abbé Sévère-Nicolas Dumoulin, que nous avons déjà vu à l'oeuvre dans l'Ouest canadien et qui répondit avec empressement à l'appel de Mgr Signay en 1837. Parti des Trois-Rivières en canot le 13 juin, l'abbé Dumoulin atteignit le poste de Warmontashingan (aujourd'hui appelé Weimontashingue) le 29 du même mois. L'ancien missionnaire de la Rivière Rouge signala dans le récit qu'il fit de ce premier voyage en Haute Mauricie qu'il n'avait jamais vu des infidèles mieux disposés à recevoir les lumières du Christianisme⁽³⁷⁾.

En quoi consistait à cette époque ce qu'on appelait « la mission du Saint-Maurice »? Le rapport sur les missions du diocèse de Québec pour 1839 nous en donne la définition suivante : « Cette mission renferme deux postes principaux où les Sauvages se réunissent dans un certain temps de l'année pour la traite des pelleteries avec les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces postes sont appelés Warmontashingan et Obadjiwan. Ils sont situés dans la profondeur de la rivière Saint-Maurice, le premier à 100 lieues, et le second à 145

(36) Abbé Albert Tessier, *Trois-Rivières (1535-1935)*, p. 152.

(37) Jos.-N. Gignac, ptre, *Rapport des missions du diocèse de Québec (1839)*; Gérard Malchelosse, « Les premiers missionnaires de la Mauricie », *Le Bien Public*, 6 mars 1935.

lieues des Trois-Rivières. On ne peut s'y rendre qu'en canot, après quinze ou vingt jours de marche . . . »

Il avait été entendu que l'abbé Dumoulin desservirait les missions mauriciennes jusqu'à ce que les autorités religieuses le remplacent par un missionnaire plus jeune et plus vigoureux. Le 9 novembre 1837, Mgr Signay désignait son successeur : l'abbé Jacques Harper, à qui l'évêque conseillait de se mettre sans tarder en communication avec l'abbé Dumoulin, afin de faire d'avance les préparatifs du voyage de 1838.

Les deux voyageurs ne purent se mettre en route que le 4 juin, parce que la crue des eaux avait rendu jusque-là la navigation impossible. Même après leur départ, la pluie continua à tomber pendant onze jours consécutifs. Malgré tout, ils atteignirent la rivière Coucoucache, à 70 lieues des Trois-Rivières, le 17 du même mois, et le 20, ils étaient rendus au poste de Warmontashingan. « Ce qui peut être considéré comme une montée prompte », notait plus tard l'abbé Dumoulin. M. Harper s'initia à son rôle de missionnaire à Warmontashingan, où le laissa l'abbé Dumoulin qui se rendit au poste de Kikendache à vingt-cinq lieues plus loin, pour bâtir une chapelle que, d'accord avec les Indiens, il avait décidé d'élever à cet endroit. Durant toute cette mission, M. Dumoulin s'employa à guider son compagnon dans tous les groupes indigènes et à lui apprendre la façon de gagner leur amitié et leur sympathie.

Le 13 mai 1839, Mgr Signay confiait officiellement à l'abbé Harper le soin d'évangéliser seul les Têtes-de-Boule. Il lui conseillait de profiter des moments de loisir que lui laissait l'exercice du saint ministère pour apprendre la langue des Sauvages qu'il aurait à évangéliser. Le jeune missionnaire se prépara à sa mission par une retraite de quelques jours, et se mit en route le 21 juin, dans un canot conduit par six hommes, parmi lesquels se trouvait un charpentier, engagé pour terminer la construction de la chapelle de Kikendache. Les voyageurs atteignirent en six jours l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de La Tuque. Le 27 juin, à onze heures et demie du matin, le

groupe était rendu à une série de rapides appelé « Les longues Pointes », où un courant assez fort les obligea à monter les canots à la cordelle.

C'est alors que le drame se produisit. Le récit de la tragique noyade de l'abbé Harper est rapporté dans le « Rapport sur les Missions du diocèse de Québec pour janvier 1840 ». Il l'est aussi, et plus en détail, dans une lettre adressée par le grand-vicaire Thomas Cooke à l'abbé Dumoulin. Car on imagine que ce dernier désirait avoir le récit le plus complet possible sur le terrible accident. « Pendant que quatre des hommes s'employaient à monter le canot à la cordelle, opération qui d'ordinaire ne présente aucun danger, M. Harper avec les deux autres, nommés Latreuille et Grenier, était demeuré dans l'embarcation. Déjà les plus forts rapides étaient passés, lorsqu'en un clin d'oeil, et sans qu'on s'y fût attendu, le canot s'embarqua au milieu du courant, forçant les hommes qui le tiraient à lâcher prise, et alla chavirer non loin de là, à environ quarante pieds du rivage. M. Harper disparut sous l'eau à la vue des hommes qui étaient à terre, et qui se trouvaient dans l'impossibilité de lui porter secours. Ceux qui étaient avec lui dans le canot, plus accoutumés aux accidents de semblables voyages, se cramponnèrent à l'embarcation, et parvinrent à gagner la terre, après des efforts qui les avaient presque entièrement épuisés. Mais c'en était fait du jeune apôtre, qui devait recevoir ainsi la récompense des travaux qu'il allait entreprendre, avant de les avoir commencés. Ainsi périt, à l'âge de 31 ans et quelques mois, un prêtre plein de zèle, de vigueur et de capacité, qui promettait de rendre les plus importants services à la religion, si la mort ne l'eût moissonné au commencement de sa carrière. Après ce malheureux accident, les hommes qui montaient le canot n'ayant pu sauver la chapelle du missionnaire, se trouvaient sans provisions. Ils furent donc obligés de s'éloigner plus tôt qu'ils n'auraient voulu de cet endroit. Ils rencontrèrent deux lieues plus bas un sauvage qui, voyant leur détresse, partagea généreusement avec eux le peu de nourriture qu'il avait avec lui. Il leur promit aussi de faire des recherches pour retrouver le corps

de l'infortuné missionnaire, et de le garder précieusement, en attendant qu'on vint des Trois-Rivières le chercher »⁽³⁸⁾.

Le 6 juillet, les hommes envoyés à la recherche du cadavre par M. Cooke le trouvèrent flottant à la dérive, à environ deux lieues plus bas que les Longues Pointes. L'ayant déposé dans leur canot, ils revinrent aux Trois-Rivières où ils arrivèrent le 9.

Le correspondant des Trois-Rivières de *La Gazette de Québec* fournit les détails suivants sur l'arrivée et les funérailles de l'infortuné missionnaire : « Les personnes qui avaient été dépêchées pour trouver le corps du Révérend Messire Harper, l'ont trouvé sa soutane ôtée, ainsi qu'une des bottes; il paraissait s'être déshabillé et déchaussé après que le canot eût versé. Son corps a été déposé dans la chapelle des Religieuses le 9 courant, aussitôt qu'il est arrivé ici. Le coroner a fait une enquête sur le corps de ce digne ecclésiastique. Toute la classe respectable a été appelée à remplir le triste devoir de jury. Son corps ressentait la corruption, ayant été à l'eau depuis le 27 juin dernier. Pas un assistant ne put retenir ses larmes de le voir ainsi défiguré. Il était noir comme l'ébène et extrêmement enflé. Les personnes qui le trouvèrent n'ont trouvé que sa montre sur lui; elle était arrêtée à 11 hrs $\frac{1}{2}$, heure où il a dû terminer son existence. Aujourd'hui, le clergé a fait la levée du corps, accompagné d'une foule de citoyens de la ville et des environs . . . Les protestants s'étaient fait un devoir de se joindre à la foule, et on distinguait les honorables Bell et Coffin. Le service fut célébré avec autant de pompe que pouvait le permettre notre pauvre église. Chacun fondait en larmes au chant pieux de Racine : « J'ai vu mes tristes journées . . . », que le docteur Badeaux, ami intime du défunt, a chanté de sa voix ravissante, à laquelle la douleur de la perte de M. Harper donnait un ton de mélancolie poignante. Tous les magasins de la ville étaient fermés, sans excepter ceux des protestants, qui ont donné par là une marque non équivoque du respect qu'ils portaient au défunt ».

(38) Archives du Séminaire de Nicolet, Documents Bois, Vol. II.

L'abbé Harper fut inhumé le lendemain, 11 juillet, dans l'église de Saint-Grégoire-de-Nicolet, après un second service auquel se trouvaient présents la plupart des ecclésiastiques du district ainsi qu'un nombre considérable d'habitants de la paroisse et des paroisses voisines. Au cours de la cérémonie funèbre, l'abbé Leprohon, du Séminaire de Nicolet, rappela le souvenir du zèle et des vertus du jeune apôtre.

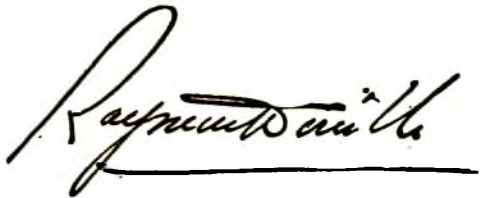
« . . . Et les sauvages Têtes-de-Boule, lit-on dans le *Rapport des Missions* de 1839, étaient réunis depuis plusieurs jours à leur poste de Warmontashingan, et attendaient avec impatience le missionnaire qui les avait visités l'année précédente, en compagnie de M. Dumoulin. Ils dépêchèrent à sa rencontre deux néophytes qui, en descendant le Saint-Maurice, apprirent la désolante nouvelle, qu'ils s'empressèrent d'aller porter au camp. Le lendemain, une députation des chefs de la tribu se rendit chez l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour lui dire : « Ecris pour nous à notre Père; dis-lui que notre coeur est noyé dans le chagrin. Notre nation aura toujours devant les yeux la mort du bon prêtre qui nous enseignait la bonne route. Nous voilà sans guide. Nous prions notre premier Père de ne pas nous abandonner tout à fait et nous espérons qu'il nous enverra un autre père ».

La prière de ces bons Sauvages fut exaucée. Malgré son âge et ses infirmités, l'abbé Dumoulin, accompagné cette fois par l'abbé Payment, jeune diacre qui devait le remplacer comme missionnaire, voulut une dernière fois, en 1840, se rendre chez les Têtes-de-Boule. Ils partirent le 6 juin, et emmenaient avec eux six hommes chargés une fois de plus d'aller bâtir la chapelle de Kikendache, promise aux Indiens depuis 1837. Le 21 juin, les voyageurs arrivèrent au rapide qui avait été si fatal à l'abbé Harper l'année précédente, et offrirent à Dieu une prière à sa vénérée mémoire.

Dans la relation qu'il fit de ce voyage, l'abbé Dumoulin raconte que les Sauvages, dès qu'ils furent avertis de l'arrivée des missionnaires, vinrent en foule à la maison du bourgeois, M. McLeod, pour les saluer et dire leur joie de les revoir au milieu d'eux. Leur chef pre-

nant la parole, dit : « Notre Père, nous pensions que tu ne viendrais plus nous voir, puisque l'autre prêtre devait venir pour toi, mais il a péri et nos coeurs ont été chagrins, puisqu'il devait être notre Père et que nous pensions qu'un autre ne voudrait pas venir après lui. Aujourd'hui, nous te voyons avec plaisir; tu as apporté un remède à une plaie que nous avons et qui ne pouvait guérir; sois-en persuadé, nous serons tes enfants dociles; tu n'auras pas à te plaindre de nous . . . »

Comme on le voit, les Indiens avaient conservé un profond souvenir du passage parmi eux de ce dévoué missionnaire. Mais ils ne furent pas les seuls. La mort tragique de l'abbé Harper resta profondément gravée dans la mémoire de ses contemporains et de leurs descendants en terre mauricienne. Le lac Harper (appelé aussi lac Ciconcine) et le canton Harper, situés non loin de l'endroit de la noyade, ont été ainsi nommés pour perpétuer sa mémoire et pour rappeler sa fin tragique.

A handwritten signature in black ink, reading "Raymond de la Roche". The signature is written in a cursive style with a large initial 'R' and a long horizontal flourish at the end.